



Eco-Vie

l'e-revue

n° 328
Janv.-Fév.
2024

Le n°328 aurait dû paraître en novembre ou décembre. Divers aléas, dont de gros soucis de santé pour le fer de lance de notre comité de rédaction, nous ont contraints à différer sa parution. Cette revue 328 est donc la revue novembre 2023 - février 2024

Édito

Bonne Année 2024, à toutes et à tous !

Eh oui, c'est le moment des vœux qui revient.

Alors, si j'étais utopiste, je ferais des milliers de vœux, pour que chacun d'entre-nous puisse passer une année heureuse et en bonne santé.

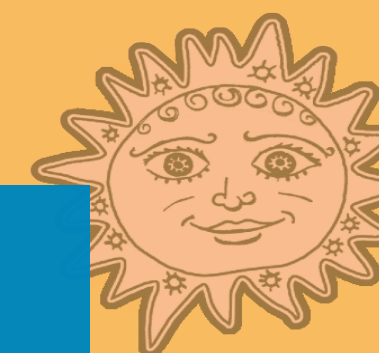
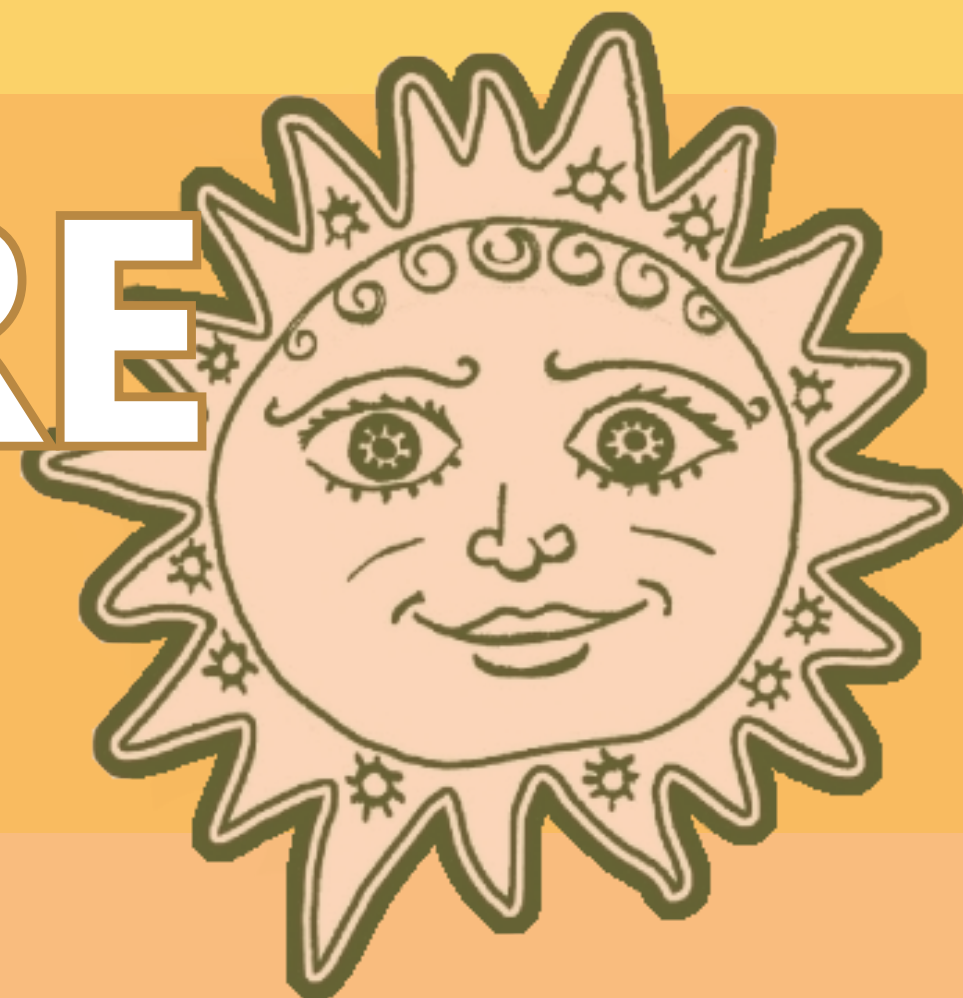
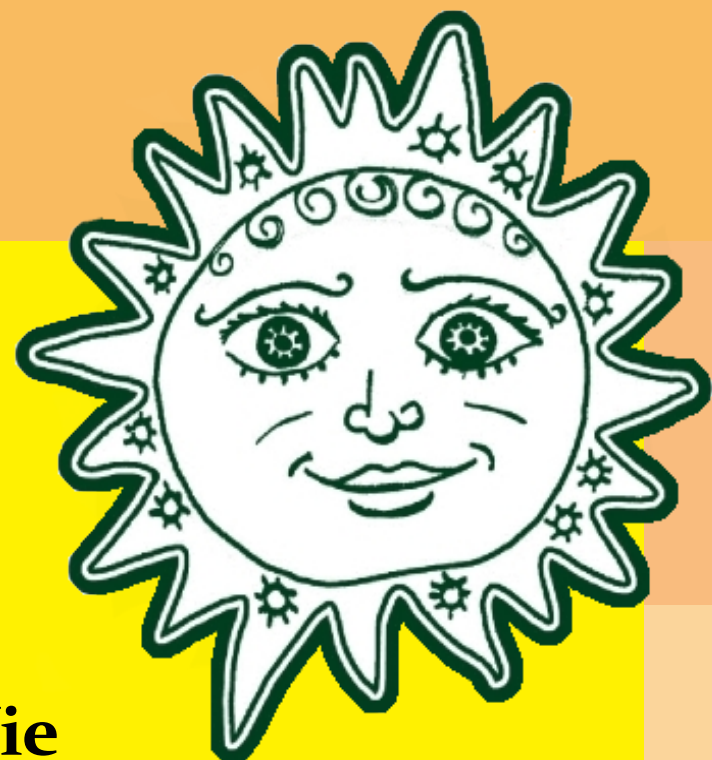
Mais comme je suis réaliste, je fais des milliers de vœux, pour que disparaissent les guerres,
pour que nous soyons accueillants envers les plus démunis,
pour que nous nous respections les uns les autres, que le racisme, l'intolérance, les méfaits soient de l'histoire ancienne,
pour que les Cop's aboutissent à de véritables solutions pour contrer les dangers qui menacent toute la biodiversité et la vie sur notre Terre et qu'elles soient suivies d'effets,
pour que chacun puisse vivre en bonne santé et trouve le bonheur dans les petites choses de la vie,
sans nuire ni aux autres, ni aux écosystèmes, ni aux grands cycles qui régissent la vie ici-bas.

Et, pour les distraits qui n'auraient pas remarqué que, dans l'éditorial de notre revue n°327, nous demandions de renouveler votre cotisation (20 € ou un ordre permanent mensuel de 1,75 €) dorénavant en septembre, nous vous rappelons qu'il est plus que temps de le faire ☀️ (voir infos pratiques page 40).

Les comités d'administration et de rédaction, se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2024.

*Xavier
Président d'Eco-Vie*

SOMMAIRE



LA VIE d'Eco-Vie

SOMMAIRE	p.2
CARTE DE VOEUX D'ECO-VIE	p.3
SOURRIER DES LECTEURS	p.6
... avec un petit coin de poésie	p.7
AGENDA	p.40

EDITORIAL p.1

SOCIETE... en évolution

PRIX VÉRITÉ POUR L'ÉNERGIE Tabou politique ?	p.14
LES BANQUES BELGES au pays du Pétrole	p.17
VOITURES DE SOCIÉTÉ : Comment vider les caisses de la sécurité sociale	p.18
DEUX MOTS QUE TOTALÉNERGIE NE PRONONCE PAS	p.20
EN ROUTE POUR LE CHAOS	p.22
SHELL / GREENPEACE - Ca chauffe côté justice	p.24

LES CONSEILS d'Eco-Vie

PENSÉES	p.7
PATPOIS PICARD Biodiversité culturelle locale	p.12

AMÉNAGEMENT du territoire

SEMAINE DES SENTIERS 2023 Réhabilitation du Chemin n°20	p.25
INFO - LES 3-HERSEAUX	p.25
LA BATAILLE DE LA VESDRE	p.26
INFO INTÉRESSANTE	p.32
LES INFRASTRUCTURES SOCIALES Conférence Permanente du Développement Territorial	p.32

DECOUVERTE nature

DÉBUTER EN ASTRONOMIE La constellation d'Orion	p.4
CLIN DOEIL SUR LE CRIE DE MOUSCRON	p.33
L'ARGILIÈRE DE STERREBERG au creux du quartier du Bois Fichaux	p.34
DAISYFLIEDS, un Sanctuaire en bordure de Mouscron	p.36
DES NOUVELLES DU FRONT contre le lobby des pesticides	p.39

ECO-VIE Junior

GRISOU Rencontres insolites dans mon Jardin...	p.9
PATOIS PICARD ... Pou l's'afants saches!	p.10

bonheurs
réalisent solidaires
merveilleux
heureux
excellente

Nos mémorables
pouvoir moments

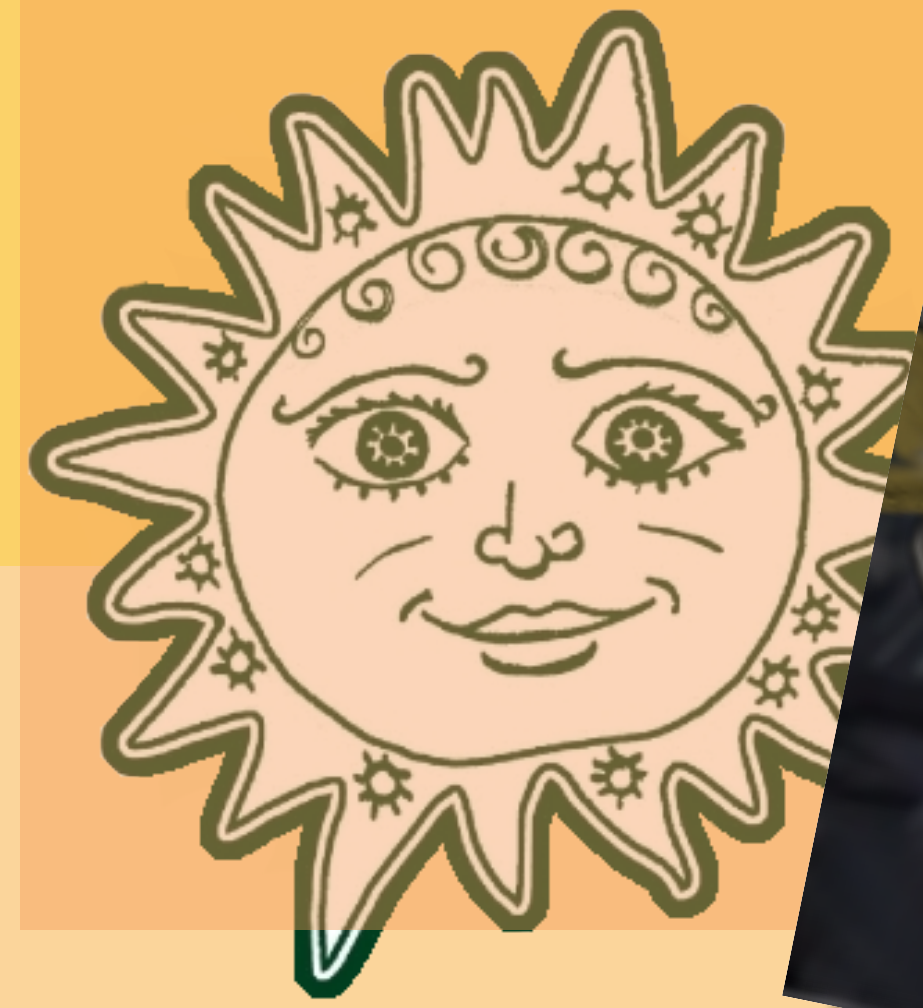
que pleine
hâte remplie
jour

Bonne jours

joie être
pass

sommes
pe

bonheur joies
prospérité
affectueuses
grandes



beaucoup

DÉBUTER EN ASTRONOMIE

la constellation d'Orion

Salut ter toutes et ter tous,

Nous avons vu comment s'y retrouver devant un ciel étoilé. Maintenant, poursuivons la visite de la propriété de l'humanité.

La Grande Ourse est une constellation. Pourtant, elle ressemble plus à une grande casserole qu'au plantigrade évoqué ou même à un chariot ou même à un cercueil tiré par les trois filles éplorées d'un défunt...

Les constellations m'amènent à un voyage dans le temps, l'Histoire, les histoires et l'espace infini... de l'imaginaire.

Selon les civilisations, qui toutes ont levé les yeux et se sont intéressées à nommer les objets célestes et cela dans le but aussi de s'y retrouver, la pluralité de l'Homme n'est plus à démontrer mais il est intéressant de constater que notre regard, sur les mêmes objets, donne une image de notre imaginaire.

Le chariot tiré par les sept bœufs, ainsi nommaient, les Romains, notre Grande Ourse et ce septem (7) triones (bœuf au labeur) nous a donné le beau nom de Septentrion, là au Nord. Rien qu'à la regarder, je voyage déjà là-haut et je m'imagine toujours grand rêveur bien que, sans que cela me gêne, toujours aussi insignifiant.

La Grande Ourse est un astérisme, rien à voir avec Albert et René, de leur nom respectif UDERZO ou GOSCIGNNY.

C'est une réunion d'étoiles, d'origine subjective alors que rien ne les relie dans la réalité. Elle n'est due, comme toutes les autres constellations, qu'à l'imaginaire.

De suite après cette considération tellurique, je m'imagine futur archer grec, passant LE test de la vue. Je vise, des yeux, MIZAR, l'étoile centrale du manche de la Grande Ourse.

Elle a une particularité que je refuse de vous dévoiler et oui, le test est là. Allez donc y voir de vous-même, je ne vais pas tout faire à votre place.

Ensuite, je prends mon appareil interstellaire, qu'on appelle entre nous cerveau, pour rejoindre Mizar qui brille là +/- 78 AL alors qu'Alcor, elle scintille à la distance +/- 81 AL. Une recherche me fait découvrir qu'à Mach 2 (qui était la vitesse du Concorde), je pars pour un voyage de l'éternité puisqu'il me faut + de 40.000.000 d'années avant d'atteindre l'une ou l'autre.

C'est énorme pour moi, qui ne peut patienter plus d'une... minute.

Revenons à nos cieus actuels.



DÉBUTER EN ASTRONOMIE

la constellation d'Orion

Ce que j'aime de l'hiver, c'est la promesse de longues et belles observations dans les constellations, leurs étoiles qui me paraissent parfois colorées et ces autres objets lointains mais pourtant accessibles à moi, l'astronome débutant.

A l'œil nu, on peut observer ORION. Il apparaît dans mon ciel comme l'astérisme d'hiver.
Je suis toujours heureux de la revoir.

Ses hautes épaules (2 étoiles) passent par sa taille de guêpe vers les genoux (2 étoiles).
Au niveau de la taille, trois étoiles forment la ceinture.

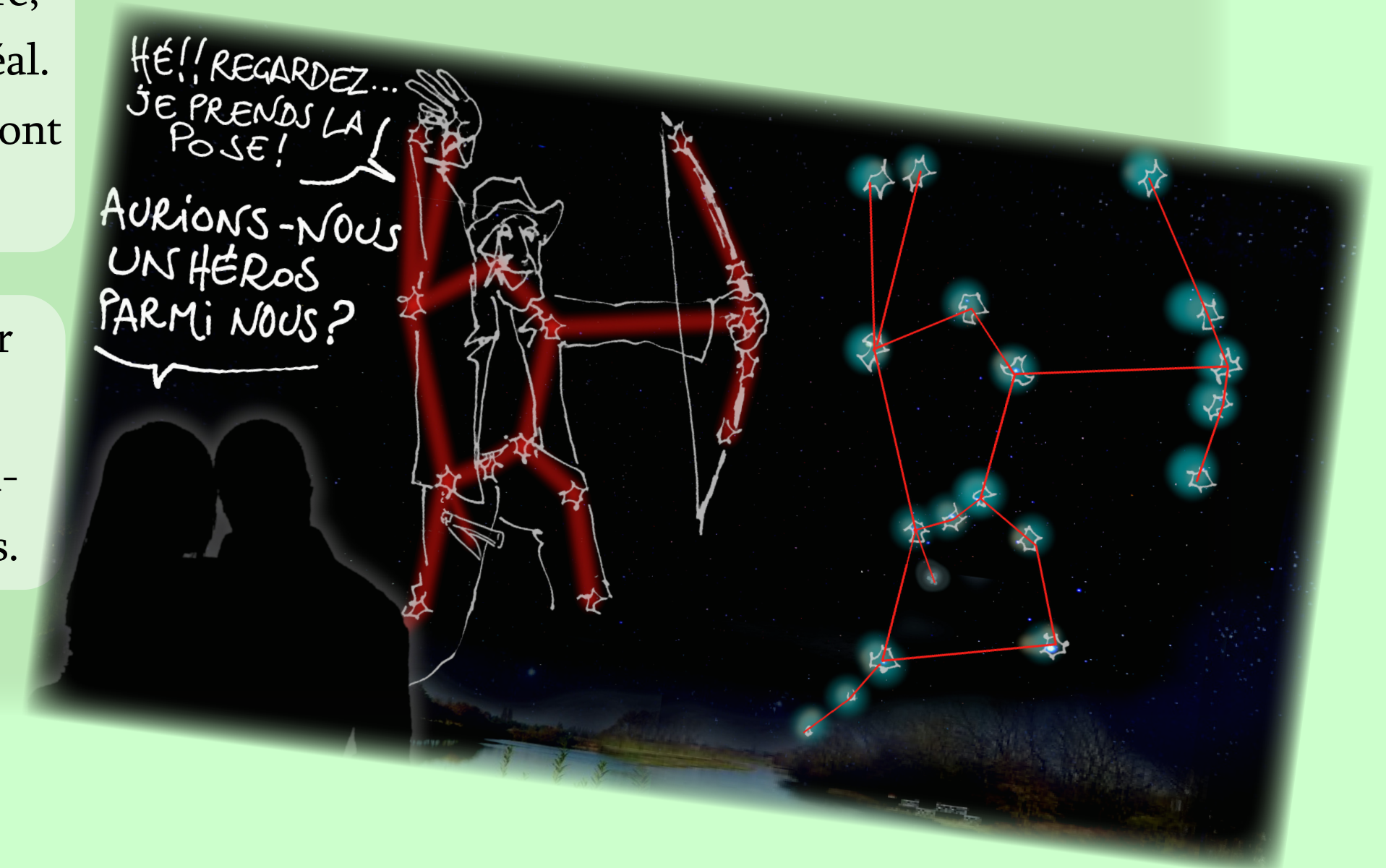
A l'aide de mes jumelles, juste en dessous, trois étoiles quasi à la verticale évoquent, l'épée du guerrier.
Cette même épée me donne accès à ce qui, là, tout près, pour moi bien entendu, provoque une tempête dans mon esprit.
La nébuleuse m'apparaît.

Cette nébuleuse gazeuse est considérée, à juste titre, comme la plus belle nébuleuse gazeuse du ciel boréal.
J'imagine quantités d'étoiles qui y naissent et viendront illuminer mon ciel.

L'espace me laissera encore longtemps assez d'éther pour rêver et, lorsque je vais émerger, Orion me servira de guide vers les autres étoiles d'hiver, qui elles, à leur tour m'enverront dans les limbes.

Mais ça, c'est une autre histoire.

Martin



COURRIER DES LECTEURS...

À titre informatif, je vous transmets le message suivant, envoyé au courrier des lecteurs du journal L'Avenir à la suite de la lecture d'un article. Reproduit dans votre revue, il pourrait peut-être intéresser vos lecteurs.

Il existe 2 sortes de convictions : l'une bâtie sur des évidences réelles, avérées, observables par tout qui s'y intéresse, l'autre étayée sur la foi de ce qu'on croit vrai sans preuves factuelles, en économie, écologie, société, religion... cela relève du domaine de la croyance. Dans son livre "Rien n'est joué" présenté dans votre journal, Jacques Lecomte fustige frontalement les collapsogènes accusés de créer un climat anxigène démobilisateur en parlant de l'effondrement plus que probable du vivant dans les années à venir. Il critique notamment leur manque de rigueur scientifique pour annoncer ce risque. Leur prédiction est basée sur tellement d'évidences visibles par tous que la caution scientifique est superflue, et tant mieux si elle vient corroborer leur hypothèse. Je ne crois pas aux vertus pédagogiques du catastrophisme, mais bien aux capacités d'éveilleurs de conscience des lanceurs d'alertes qu'ils sont. Même pour un résultat médiocre et c'est le cas ici. Et ce ne sont pas les quelques réussites mises bout à bout et à valoriser que l'auteur présente qui vont changer la donne. Pour s'en convaincre, j'invite le lecteur à aller sur mon site "faire-commesi.com" à la rubrique "Campagne : j'agis mais je ne suis pas dupe", il y trouvera, s'il est intéressé, mon argumentation plus détaillée.

Pierre Crombez

NOËL AU BALCON ...

... PÂQUES AUX TISONS



COURRIER DES LECTEURS...

Il n'est pas trop tard

... avec un petit coin de poésie

Pauvre de toi, pauvre de moi...
Mère célibataire aux abois,
J'ai du mal à boucler les fins de mois.
Mon gamin me demande pourquoi
Je travaille tant pour si peu d'argent,
Pourquoi c'est non tout le temps
Pour ses envies d'enfant.
Je voudrais être comme les autres mamans.

Pauvre de moi, pauvre de toi...
Où dormiras-tu sans toit ?
Tu marcheras dans le froid,
Tu tendras les doigts
A ceux qui refusent leur main,
Tu mordras tes poings
Alors qu'ils gardent leur pain.
Tu iras ton chemin...

Pauvres de vous, pauvres de nous...
Qu'est-ce qu'on va faire avec nos sous ?
Non mais ça nous rend fous
De vouloir tous ces coûteux joujoux !
Notre argent égoïste devient sale,
Nous préférons vivre dans un bocal,
En vacances dans un pays carte postale
Où la société est encore plus bancale.

Pauvres de nous, pauvres de vous...
Et si vous partagiez un peu, beaucoup,
À la folie, plutôt que pas du tout ?
Vraiment, ça vaut le coup !
Sortez les précaires du placard,
Ils ont droit à leur part.
Dites-vous qu'il n'est pas trop tard...
Pour rendre digne leur regard

KoMic

PENSÉE

**Il y a plus de plaisir à faire un jardin
qu'à contempler le paradis.**

Anne Scott-James

COURRIER DES LECTEURS...

Partir, c'est mourir un peu

Voyager,
C'est croire que l'ailleurs rend meilleur
Que voir le monde nous féconde
Que nos tourments s'effacent dans les grands espaces
Voyager,
C'est tirer sur ses racines sans les arracher
Sur d'autres terres tenter de faire pousser
Les graines qui chez nous étaient fertiles
Dans ton voyage défilent
L'espoir, l'aventure, la fuite, l'abandon,
La nouveauté, la rencontre, le hasard, l'illusion
Mais le voyage est si beau quand il est retour
Qu'il nous donne la joie de retrouver notre maison
Et la douceur de vivre au jour le jour
Les voyages immobiles de nos rêves au long cours.

KoMic

Automne

La brume s'élève de la rivière
Joue avec les arbres du rivage
Qui rêvent de se défaire
Des ors de leur feuillage
Le promeneur respire les odeurs
D'une nature en décomposition
Ça le laisse tout rêveur
Quand soudain du soleil un rayon
Nappe l'eau de lumière
Et reflète en tremblant des images
De cygnes et de saules pleureurs
Pour son ami de passage.

KoMic

GRISOU RACONTE...

... Rencontres insolites dans mon jardin!



Coucou tout le monde,

Courant de ce mois, j'ai observé des oiseaux dont deux d'entre eux se comportant de façon insolite dans notre petit paradis...



Jugez-en plutôt :

1. Une poule d'eau a élu domicile dans notre jardin alors que nous n'avons pas de mare ... tout ce que nous avons à lui offrir c'est une grande coupelle d'eau mais apparemment ça lui convient !

2. Une pie qui s'abrite en-dessous de l'appentis, qui recouvre en partie notre terrasse, alors qu'il pleut comme vache qui pisse !



Allez, je retourne faire une petite sieste mais avant, je vous souhaite une belle année 2024 pleine de merveilleuses observations.



A bientôt pour une autre aventure

Grisou

PATOIS PICARD

... pou l's'affants saches

Dins l'kéménée.

Cha s'passe i-a bin lonmint, in vingt-chinq déchimbe. Dins l'pétite majon du Coq-Inglais, Justin, chèt ans, i s'a l'vé timpe au matin. I-est in fougèle !
I déchind, quate à quate, l's'escalis à pids d'écau, pasqu'i-est pressé d'vir quo qu'ch'est que l'Père Noë i li a rapporté.
Mais,... pa d'avant l'kéménée, tout i-est comme d'habitude : nin in bonbon,... nin in jouet,... nin ène couque,... rin !

Justin, i-est prêt à braire. I buzie qu'cha fait toul'même ène paire de s'maines qu'i-est sache. I-a lonmint qu'i n'a pus fait indever ses parints, et i na pus souv'nance d'avir fait ène bêtisse à l'école. Ouais, i-a tout fait bin comme i faut. El sémaine d'avant, i-a écrit s'lette au Père Noë, in d'mindant in cop d'main à s'mamère... pou nin faire des fautes. Hier au soir, i n'a nin oublii d'mette ses coches tout prêt de l'kéménée.
Commint qu'cha s'fait qui n'a rin d'dins à ç'matin ? El vieux barbu i l'arot oublii ?

Justin, i-èrprend s'n'haleine, et i décide d'aller buquer à l'uche du vigin. El garchon d'là, Bénot, ch'est sin comarate. Is vont à l'école insonne. I n'dot rin d'minder,... Bénot i vint ouvère l'porte in braiyant à caudes larmes : li non pus, i n'a rin èrchu comme cadeau !
A eusses deux, les garchonals is vont buquer à les portes des autes vigins doù qu'i-a d's'afants.
Tout partout, ch'est l'même : ch'est l'quarti tintire que l'vieux barbu i-a oublii !

Mais Justin, ch't'in fichau ! I s'met à buzier qu'i-a ène séquo qui n'est nin normal, et li,... i veut savoir el fin conte. I rassonne tous l's'afants du quarti, garchons et files, pou cachi avec li. I faut aller buquer à tous les portes et d'minder si qu'i n'a nin ène séchi qui a vu ou intindu ène séquo d'autermint qu'ainsi. V'là tout l'monde in mission d'recherche !

Ch'est comme cha, v'là qu'Justin, otchupé à trachi dins les rues, i passe tout près de l'pature Arsène, in m'tit sinci qui a foque in baudet et ène vaque. Mais dins l'fond, près d'l'aburvo, el petit garchon i vot quate droles de bêtes. Cha èrsonne à des g'vaux, mais sus leus têtes chaquin i-a des grandés cornes, comme te diros in brokti. Tout d'sute, i-a Batisse, ch'est l'pus vieux de l'binde d'afants, qui dit : « Bé cha, ch'est les rennes du Père Noë ! ». Si qu'chest vrai, les m'tits rojins is ont bin veute compris qu'adon, el vieux barbu, i-est acore dins l'quarti. Tcheu saisissure !!!

Ch't'à ç'momint-là, qu'Fifine, ène sacrée m'tite déloyie cheule-làle, elle ratcheure in dijant qu'in intind des droles de bruts pa-d'rrire l'étufe de s'majon. Aussi veute, tout l'binde d'afants tcheurt amon Fifine. In acoutant pus près de l'kéménée, Justin i-intind ène séchi crie « Au s'cours ! » dins l'buje du fu.

« Mais qui qu'ch'est qu'vous êtes, et quo qu'ch'est qu'vous faisez dins l'buje du fu ? », qu'i berle l'afant.

« Bin, ch'est mi, l'Père Noë ! Ej sus coincé et je n'sais pus vudi là-déyors ! ».

I faut faire démucher ç'malheureux d'là-d'dins. Tout d'sute, Justin i-organise l'sauv'tache. El tapée d'marales saque arrire el fu in bas de l'kéménée.

Hureus'mint qu'i n'étot nin alleumé ! I n'd'a qui grimptent sus l'toture avec ène échelle.

Après is déchindtent dins l'buje et is k'minchtent à saut'ler sus l'boudène du Père Noë pou l'faire déchinde.

Pou eusses, ch'est comme in trampoline. Les autes, les ceux qui sont restés in bas, is saquent sus l'barpe pou l'faire déchinde.

Pou in définir, el vieux barbu i passe toutoute, et i sort dins l'piche, tout perclus et tout noir.

Sin beau pal'tot rouche, i-est couvert d'suènée.

El Père Noë, i n'est nin fir de li. I-èsplique qu'i-a trop mingé d'carabouya, et qu'i-a v'nu trop gros pou faire ç'méti-là.

I-a bin essayi « Weight-watchers », mais cha n'a nin fait d'effet sus li ! Pou achteure, toul'même, l'vieux à barpe blanque i pourra èrprinde s'tournée.

Pou l's'années qui vètent, i-a promis à les afants d'faire attintion à bin èrwetti les kéménées èdoù qu'i muche, mais...

i n'a nin promis d'arrêter d'minger trop d'carabouya.

Cheul'histoire, elle finit bin. Grâce à Justin, acore aujourd'hu, el Père Noë i peut toudis apporter du bonheur à tous l's'afants.

Comme quo, in s'mettant tertous insonne, et in buziant bin, in treuve toudis ène solution à tout !!!

Pierre NOEL

(NDR : Attention ! Ne le confondez pas avec "père Noël" !)

PATOIS PICARD

biodiversité culturelle locale

Les spectacles de Picardeon (de nos amis & membres, Jacqueline & Pierre)

On peut lire sur leur site (<https://www.picardeon.com/>) que ce chouette "duo Picardéon est né de la rencontre entre Jacqueline NICAISE, accordéoniste de talent, et de Pierre NOËL, conteur picard récompensé de nombreux prix littéraires. La musicienne met toute sa sensibilité au service des textes de son époux, à la scène comme à la ville. Des histoires simples, souvent drôles, parfois émouvantes, des chansons revisités, des sketches où chacun peut se reconnaître rythment leurs spectacles continuellement renouvelés. En picard ou en français, les prestations du duo sont suivies par un public fidèle, tant en France qu'en Belgique."

Mais cerise sur le gâteau, ce sont aussi des membres de notre association depuis des lustres. D'ailleurs, Pierre en est aussi un des auteurs d'articles

- **Le jeudi 18 janvier 2024,**

au centre de lecture publique d'Antoing

avant-première du nouveau spectacle de PICARDEON pour 2024 : "*In'd'a acore !*"

Dans ce cadre très intime, venez découvrir les nouvelles aventures de notre duo

- **Le mardi 14 mai 2024,**

au Centre Culturel Marius Staquet, de Mouscron

dernière représentation du spectacle "*Elle ne manque nin d'airs*"



Les langues régionales endogènes, vous connaissez ? André Leleux, lui, il connaît... et il est reconnu puisqu'il a gagné quelques prix littéraires qui lui ont permis d'être publié à plusieurs reprises

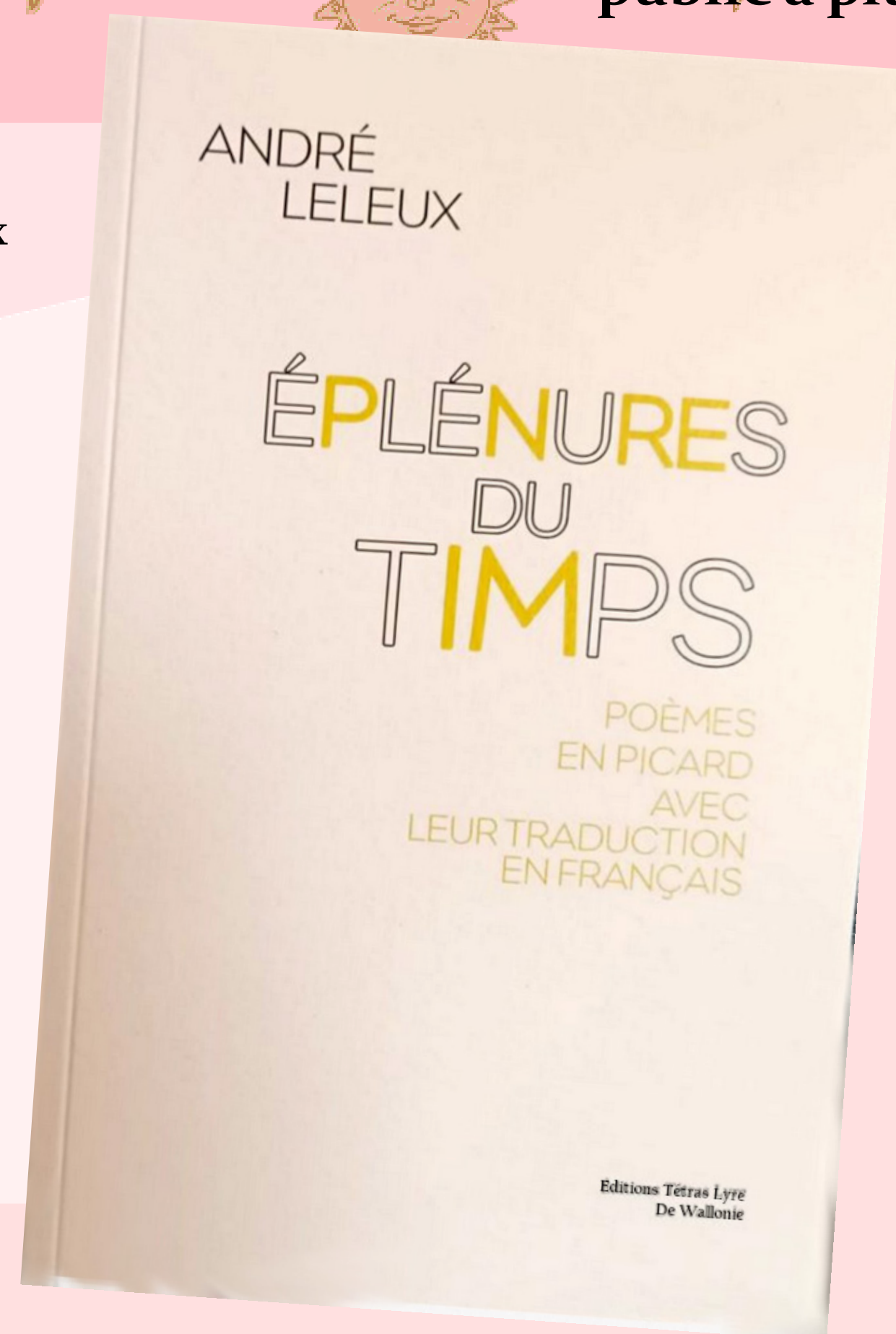
André Leleux,
un autre membre d'Eco-Vie, lauréat de plusieurs prix littéraires et, entre autres, du prix de littérature en picard 2021 d'Amiens (prix littéraire le plus important en langue régionale du nord de la France) vient d'être publié aux Editions Tétra Lyre.

Ce recueil de poèmes est intitulé
" *Éplénures du Timps* ".

Une poésie picarde en vis-à-vis avec sa traduction en français, par l'auteur lui-même.

André est un grand amoureux du travail du bois.

Pas étonnant que *ses "Éplénures"*,
elles trov'tent ène sait quô qui résonne dins l'sintimint d'sés ... copeaux



Disponible au prix de 14€



ON BOIT LE PICARD DE PIERRE
(SANS MODÉRATION !)
ON DÉVORE LE LIVRE D'ANDRÉ
(i EST TELLEMINT CHOU !
NIN NAN, POS
DÉS CHOUMETTES, HEIN !)

PRIX VÉRITÉ POUR L'ÉNERGIE, tabou politique ?

La transition énergétique nous impose de réduire fortement notre demande en énergie : il sera en effet plus difficile et plus cher de sortir des énergies fossiles sans travail sur la demande. Sans action sur notre consommation énergétique, la décarbonation de nos sociétés à l'horizon 2050 (voire 2040 si on espère encore limiter le réchauffement climatique à +2° ?) est illusoire. L'efficacité, qui se traduit par des solutions techniques comme l'électrification des usages ou l'isolation de nos bâtiments, et la sobriété, qui se traduit par des changements de comportement, doivent être actionnées toutes les deux pour réussir à diminuer nos besoins en énergie.

Si l'année 2022 a été exceptionnelle en termes de baisse de consommation d'énergie au niveau européen (avec une baisse de 19% de la consommation de gaz naturel) comme au niveau belge (avec une diminution de 8% de la consommation d'énergie primaire par rapport à 2021), elle le doit en grande partie au facteur prix qui a connu un emballement notable avec la guerre en Ukraine (l'hiver relativement doux a également joué).

Jouer sur le facteur prix semble donc être une option pour serrer la ceinture de nos appétits très (ou trop ?) énergivores. Tous les experts s'accordent d'ailleurs sur le fait que la transition énergétique aura un coût important pour la société (investissement dans une énergie, une mobilité ou une industrie décarbonée). Ce coût ne pourra pas être supporté par l'Etat (et donc le contribuable) uniquement, il faudra qu'il soit répercuté, d'une manière ou d'une autre, dans la facture du client final.

Au niveau européen, on semble également penser que le signal prix joue un rôle important. En effet, la réduction de nos émissions de gaz à effets de serre repose principalement sur un levier, le système d'échange de quotas d'émissions (SEQE, plus connu sous l'acronyme anglais ETS pour Emission Trading Scheme). Ce mécanisme, qui s'applique pour le moment uniquement à certaines industries (secteurs énergivores et producteurs d'électricité), sera élargi dès 2027 au secteur résidentiel et au transport routier (ETS2), impactant donc les particuliers et les petites entreprises jusque-là épargnés. En gros, chacun devra payer un supplément pour compenser les émissions liées à sa consommation de carburants fossiles. Une augmentation du prix des énergies fossiles, donc, qui devrait jouer sur la réduction de la consommation de ceux-ci.

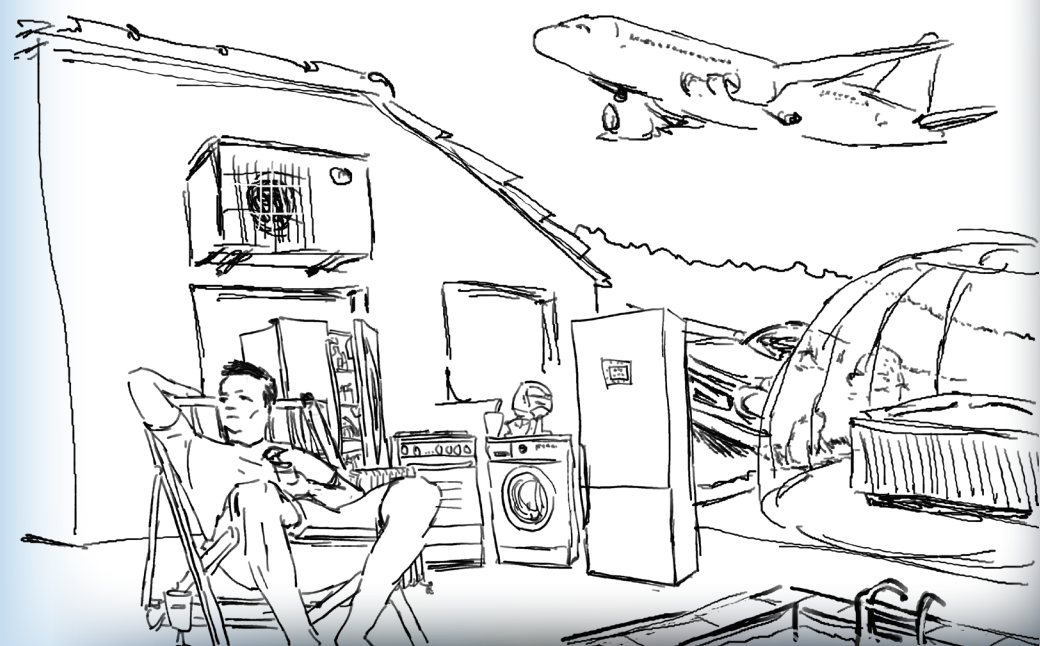


Une bonne chose, donc, pour autant que le mécanisme soit efficace et amène une réelle diminution des émissions. Un système qui repose aussi principalement sur une croyance aigüe dans le fonctionnement du marché du carbone, avec un prix qui fonctionne (qui implique de réels changements dans les comportements) et un nombre de quotas d'émissions (ou permis de polluer gratuits) qui soit suffisamment ambitieux pour nous amener vers les objectifs fixés en termes de décarbonation.

Selon les estimations du SPF Santé publique, un prix de 45€ la tonne de CO₂ aurait un impact annuel moyen de 130€ par ménage à l'horizon 2030.

Pour un litre de carburant routier à la pompe (diesel ou essence), l'augmentation serait de l'ordre de 6%. Pour le chauffage des bâtiments, l'augmentation serait supérieure à 10%. Sera-ce suffisant pour changer nos comportements ? Evidemment, ces estimations reposent sur un prix carbone de 45€/tonne, ce qui n'est pas une garantie en soi. Le système de marché pourrait finalement conduire à un prix plus élevé... comme plus bas !

**ET VOUS PENSEZ QUE
JE SUIS PRÊT À RÉDUIRE
MES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE?
... APRÈS VOUS !**



Au niveau belge, le monde politique ne semble pas particulièrement convaincu par le rôle du signal prix. En effet, lors de la crise énergétique de 2022, la réaction de nos dirigeants élus a plutôt été de subventionner massivement l'énergie pour éviter une casse sociale trop importante, notamment en abaissant, de manière définitive, le taux de TVA pour le gaz et l'électricité de 21 à 6%. S'il a été décidé de compenser partiellement cette baisse de la TVA par un régime d'accises sur ces mêmes produits, on peut regretter que la réforme n'ait pas été plus loin une fois que les marchés énergétiques se soient calmés.

On aurait pu, par exemple, profiter de ce momentum pour pousser davantage à l'électrification des usages en faisant passer une part de la fiscalité de l'électricité vers les énergies fossiles. Si ce shift fiscal est bien présent dans l'accord sur le conclave budgétaire d'octobre 2023, son ambition laisse à désirer : le shift ne sera que partiel, entrera en vigueur à partir de 2028 et ne concerne pas le mazout de chauffage et le charbon. Pas de quoi changer la donne pour promouvoir les pompes à chaleur avant presque 10 ans, donc. Comme si on avait encore le temps de repousser notre transition énergétique, en somme.

Les énergies fossiles bénéficient largement d'un soutien fiscal (voitures de société, diesel professionnel, exemption de taxes sur le fuel aérien, ...). L'arme du signal prix ne semble donc pas avoir les faveurs de la classe politique, d'autant plus à l'aube de la campagne électorale où l'on voit davantage poindre le mirage d'une énergie abondante et peu chère qu'une augmentation future de la facture énergétique.

Une énergie plus chère, proche de son véritable coût-vérité (qui intègre également les externalités qui y sont liées) est donc une bonne nouvelle d'un point de vue environnemental. Mais elle porte en elle des questions sociales importantes, avec de nombreux citoyens qui ne pourraient plus subvenir à leurs besoins de base ou de nombreuses entreprises qui ne pourraient plus survivre. La question environnementale doit se mener de front avec le combat social, pour une transition juste et durable, qui n'oppose pas fin du monde et fin du mois.

Les aides actuelles ne fonctionnent malheureusement pas en ce sens, avec un focus qui n'est pas spécifiquement dirigé vers les personnes qui en ont le plus besoin. Lors de la crise énergétique de 2022, le Gouvernement a préféré un système de soutien global, via des baisses de la TVA ou des chèques mazout, indépendants donc du revenu du bénéficiaire. Une énergie largement subventionnée, donc. Si on peut comprendre cet empressement suite à la situation chaotique de la guerre en Ukraine, il convient de faire mieux et plus ciblé maintenant que la situation s'est calmée au niveau des marchés énergétiques. A l'heure de la campagne électorale, on en est pourtant loin !

Canopea souhaite donc questionner la vision énergétique du futur. Il est nécessaire d'appliquer un réel coût-vérité sur l'énergie, et sur les carburants fossiles en particulier, pour inciter les gens à en consommer mieux et moins. Tout comme il est nécessaire d'accompagner les personnes qui souffriront le plus de la situation, que ce soient les ménages précarisés qui n'arrivent plus à se chauffer ou les petites industries ou indépendants qui ne parviennent plus à joindre les deux bouts.

Analyse de CANOPEA par Martin Neve

LES BANQUES BELGES au pays du pétrole

Décryptage de l'actu

Dans son dernier rapport, FairFin identifie le soutien des banques belges aux entreprises d'énergie fossile.

On se concentre souvent sur les grandes banques internationales qui financent massivement l'industrie fossile. « Rassurez-vous », les banques belges ne sont pas en reste.

Nos collègues de l'association FairFin ont identifié les 15 principaux producteurs d'énergie fossile. Assez facile, en somme, car les coupables sont toujours les mêmes : Shell, ExxonMobile, TotalEnergies... des noms que nous connaissons trop bien. À partir de là, FairFin a cherché qui en Belgique détenait des actions, accordait des prêts ou aidait ces institutions à émettre des obligations (soit à se financer). « Malgré leurs prétendues ambitions climatiques, malgré toutes les preuves que ces 15 entreprises sont un danger pour la planète, les banques actives en Belgique continuent de les soutenir », regrette FairFin. Ensemble, elles auraient injecté pas loin de 11 milliards d'euros dans ces entreprises depuis 2021.

Bien entendu, BNP Paribas et ING se distinguent par leur taille et donc leur capacité à soutenir ces producteurs d'énergies fossiles. La première est responsable de la moitié de la facture belge, la seconde dépasse le milliard d'euros de soutien.

Mais KBC détient aussi plusieurs centaines de millions d'euros d'actions réparties dans ces entreprises pétrolières. Tout comme les banques privées Delen ou Degroof Petercam. Belfius, elle, est épinglée par le rapport en raison des investissements de son partenaire Candriam.

Le rapport de FairFin dresse un constat triste mais déjà connu : nous ne pouvons pas compter sur l'autorégulation des banques pour arrêter de financer l'expansion des énergies fossiles. Nous avons besoin d'une législation.



Des propositions pour changer le monde

À quelques mois des élections de 2024, Financité a lancé un mémorandum (« 52 PROPOSITIONS POUR UNE FINANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, PROCHE ET ADAPTÉE AUX CITOYEN-NE-S »)

destiné au grand public mais également adressé au monde politique.

(*) <https://www.financite.be/sites/default/files/memorandum-2023-web.pdf>

VOITURES DE SOCIÉTÉ :

Comment vider les caisses de la sécurité sociale...

... quand il faudrait les remplir

analyse de Canopea du 5 décembre 2023 par Pierre Courbe ici résumée par Serge Raveschot

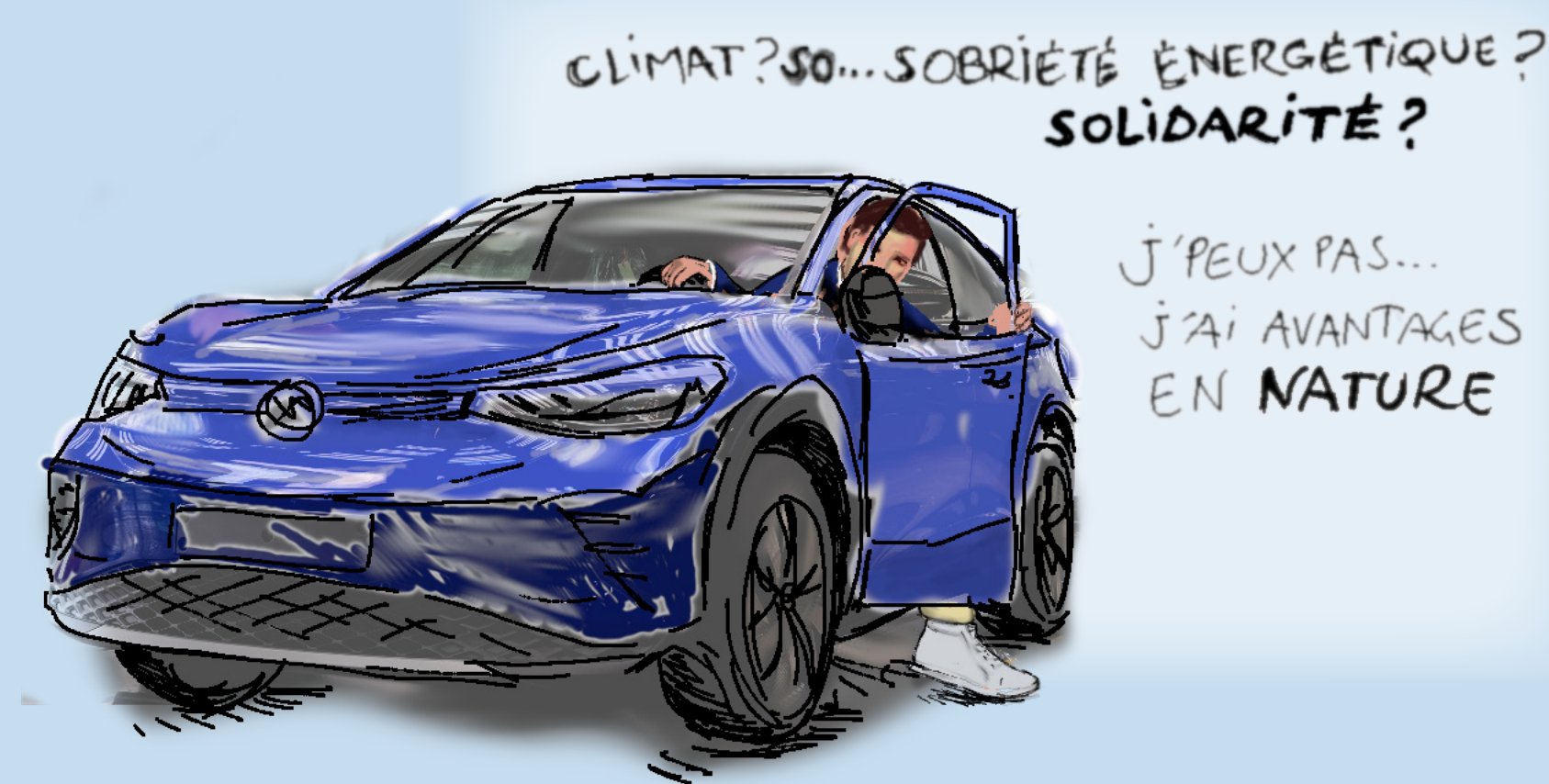
Si l'on excepte ceux qui en profitent, le constat est largement partagé : le système belge des voitures de société (qui relève de la fiscalité sur le travail) met à mal les budgets de l'Etat et particulièrement la Sécurité sociale car la situation est bien pire aujourd'hui qu'il y a une quinzaine d'années.

Cette analyse est parue en Carte Blanche sur le site de La Libre ainsi que dans son supplément Eco du samedi 9 décembre 2023.

Le régime fiscal très favorable appliqué aux voitures de société dans notre pays est dénoncé depuis une vingtaine d'années par différentes instances et organisations régionales, nationales, européennes et internationales. De Canopea (qui publiait un dossier sur la question en 2011) à l'OCDE en passant par le Conseil supérieur des Finances et la Commission européenne, le constat est partagé : le système des voitures de société est profondément inéquitable et produit d'importantes incidences négatives sur la mobilité, sur l'environnement, le budget de l'Etat et celui de la Sécurité sociale.

En 2011, Canopea chiffrait le déficit de contribution au bien public du système de voitures de société (sous l'hypothèse d'un même pouvoir d'achat pour les employé-e-s si ce système n'existait pas) à 1,8 milliards d'euros pour le budget de l'Etat et 1,7 milliards d'euros pour la Sécurité sociale, soit un total de 3,5 milliards d'euros.

En ce qui concerne l'impact sur la Sécurité sociale, rappelons que lorsqu'un employeur rémunère un-e employé-e « en euros », il verse à l'ONSS des cotisations sociales à hauteur de 32% du salaire brut. Lorsqu'il remplace une partie du salaire par certains avantages « en nature », il s'acquitte de cotisations ONSS réduites. C'est le cas pour les voitures de société, sur lesquelles est due une cotisation dite entre guillemets « de solidarité ». Son montant, en fonction des émissions de CO₂ de la voiture, est très (mais alors là vraiment très !) réduit par rapport à celui qui serait dû sur un salaire « euros » équivalent à la valeur réelle de la voiture de société.



Une « anti-indexation »

Sur la période 2007-2022 pour laquelle nous disposons des données, le nombre de voitures de société (voitures « salaires » octroyées à des employé·e·s) a augmenté de 103%. Chaque voiture ayant un impact négatif sur le budget de l'ONSS, l'impact total est bien plus important aujourd'hui qu'en 2007. Et un doublement plus important car la cotisation de solidarité due par voiture a, en euros courants, baissé de 40% pour chuter à 58% en euros constants (bien que le montant minimal de ladite cotisation soit indexé) !

Le SPF Sécurité sociale le rappelle de manière on ne peut plus claire sur son site internet : « Conformément à la loi du 2 août 1971, la liaison automatique des prestations sociales à l'évolution du coût de la vie vise à éviter que le pouvoir d'achat des allocataires sociaux ne soit trop érodé par l'inflation. »

Les dépenses de l'ONSS sont donc indexées... mais pas les faibles rentrées des cotisations de solidarité dont le montant est fonction des émissions de CO₂ des voitures, lesquelles ont officiellement baissé (ce sur quoi il y aurait beaucoup à dire). En forçant à peine le trait, on pourrait dire que le montant moyen de la cotisation (qui porte bien mal son nom) a été « anti-indexé ».

Le principe de solidarité qui fonde la sécurité sociale est exposé très clairement sur le site de l'ONSS : « Tout notre système de sécurité sociale repose sur le principe de la solidarité. Les employeurs paient pour leurs travailleurs. Les travailleurs paient pour les malades ou les pensionnés. Les riches paient pour les moins riches. Tout le monde contribue, de sorte que personne ne reste sur le carreau. [...] En Belgique, la sécurité sociale repose sur un socle solide : la solidarité. Solidarité entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, entre les personnes en bonne santé et les malades, entre les jeunes et les personnes âgées, entre ceux qui ont un revenu et ceux qui en sont dépourvus, et entre les familles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas. »

Voilà pour le principe ... Dans les faits, le système des voitures de société déroge au principe de solidarité car la cotisation due sur cet avantage en nature est bien plus faible que celui dû sur du « salaire en euros », profite principalement aux salaires élevés sans compter le nombre de voitures de société qui a augmenté de 103% en 15 ans. En revanche, entre 2007 et 2022, la cotisation « d'anti-solidarité » a baissé de 40,1% en euros courants et de 58,3% en euros constants.

Dans un avis récent, la Section Fiscalité et Parafiscalité du Conseil Supérieur des Finances estimait qu'« il est préférable d'éviter d'attribuer des voitures salaires à l'avenir et, au contraire, il est préférable de payer les travailleurs en espèces, ce qui leur permet de juger librement de la manière dont leur salaire doit être dépensé ».

Cette analyse, hélas, ne semble pas avoir reçu plus d'attention que celles de la Commission européenne, de l'OCDE, d'économistes de renom ou de ... Canopea.

Le système belge des voitures de société pourrait malheureusement être érigé en symbole d'un monde dans lequel la solidarité s'érode. La solidarité qui est l'une des cinq valeurs de Canopea. Raison supplémentaire (en sus des considérations environnementales) pour que nous continuions à plaider pour son abandon.

Article complet à lire en suivant ce lien : <https://www.canopea.be/voitures-de-societe-comment-vider-les-caisses-de-la-securite-sociale/>

DEUX MOTS que TotalEnergies ne prononce pas

TotalEnergies a trouvé une faille pour continuer à détruire l'environnement tout en mettant en scène sa prétendue transition écologique.

Le PDG de l'entreprise Patrick Pouyanné clame haut et fort "respecter l'Accord de Paris" et TotalEnergies s'est en effet engagée à atteindre la "neutralité carbone" d'ici 2050.

Alors où se loge le mensonge ?

Chez Total, ils ont compris que personne n'avait compris le concept de "budget carbone". Depuis la COP21 en 2015, pas un mot là-dessus. Bloom a entièrement passée au crible leur com'.

Les pétroliers continuent à brouiller notre compréhension collective des enjeux climatiques, il faut rendre ce concept aussi limpide que possible pour tous. Notre sens critique doit être en éveil chaque fois qu'une entreprise parle de "net zéro" à l'horizon 2050 ou de "neutralité carbone" sans jamais évoquer son "budget carbone". C'est dans cette omission que se joue notre avenir immédiat. Il faut savoir cela pour être en mesure d'orienter les conversations réelles ou virtuelles sur les vrais enjeux. (...)

Retenez bien cette expression : le "budget carbone"

Quand on aborde la question de notre trajectoire climatique, deux concepts sont incontournables : la "neutralité carbone" et le "budget carbone". Ils forment le socle de l'**Accord de Paris, issu de la COP21 en 2015** :

1) *L'objectif de "neutralité carbone" ou "zéro émission nette" ("net zéro") en 2050.*

Il s'agit de **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à un niveau aussi proche que possible de zéro** d'ici 2050.

2) *Le "budget carbone", soit l'objectif de "contenir les émissions" de CO2 d'ici 2050.*

Le budget carbone représente le volume de GES émis dans l'atmosphère d'ici 2050, qui déterminera la température moyenne de notre planète à la fin du siècle. La neutralité carbone et le budget carbone sont les deux faces d'une même pièce : si nous voulons atteindre "zéro émission nette" en 2050 pour stabiliser le climat à une température vivable, il faut impérativement respecter un budget carbone et réduire massivement nos émissions **dès à présent**.

Sans baisse immédiate de nos émissions de gaz à effet de serre, il nous sera strictement impossible de limiter le réchauffement à +1,5°C. **Comprenez bien : l'atteinte du seul objectif de neutralité carbone ou de "net zéro" ne fournit aucune garantie pour l'avenir du climat** : une entreprise comme TotalEnergies peut être "neutre en carbone" le matin du 1er Janvier 2050, mais en ayant fermé tous ses sites d'exploitation la veille et en ayant détruit le climat jusqu'au 31 décembre 2049.

DEUX MOTS que TotalEnergies ne prononce pas

La tromperie de TotalEnergies : du "net zéro" à gogo

Chez TotalEnergies, on maîtrise le verbe.

L'objectif "zéro émission nette" a trouvé sa place dans les discours officiels de la major pétrolière alors que le terme de "budget carbone" est évité comme la peste, ce n'est pas un hasard.

TotalEnergies traite la "neutralité carbone" comme une valeur abstraite dans un tableau Excel qui doit afficher 0 à la ligne du 1er janvier 2050, peu importe l'augmentation de la température moyenne de la planète d'ici là. **À rebours de toutes les recommandations scientifiques, TotalEnergies piétine le concept de budget carbone en lançant de nouveaux projets d'extractions fossiles à tout bout de champ** : en Afrique du Sud (TEEPSA), au Qatar (North Field), en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Papua LNG), ou encore en Ouganda et en Tanzanie (EACOP) (...)

Il faudrait réduire les émissions de GES de 45% d'ici 2030 (cf. GIEC), mais TotalEnergies les maintiendra au niveau actuel avec de nouvelles exploitations d'énergies fossiles : sa stratégie d'investissement enterre inexorablement la possibilité de limiter à +1,5°C le réchauffement global d'ici la fin du siècle. **Pour cela, elle évite soigneusement de parler de "budget carbone"**.

à partir d'une lettre de l'association BLOOM

EN ROUTE pour le chaos

Au lieu de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 45% d'ici 2030, comme le recommande le GIEC, TotalEnergies les maintiendra au niveau actuel en ouvrant de nouvelles exploitations d'énergies fossiles.

La major française sait parfaitement que sa stratégie d'investissement enterre inexorablement la possibilité de limiter à +1,5°C le réchauffement global d'ici la fin du siècle. **C'est pour cela que l'entreprise évite soigneusement de parler de "budget carbone".**

Elle sait aussi que ses choix nous mènent vers la catastrophe climatique et vont impacter les conditions de vie de milliards de personnes sur Terre dans les années à venir.

C'est criminel et c'est assumé.

Chaque dixième de degré compte

Vivre sur une planète à +1,5°C ou à 2°C n'a rien de comparable.

Nous sommes déjà à +1,2°C de réchauffement global et les événements climatiques extrêmes se succèdent comme dans un mauvais film catastrophe.

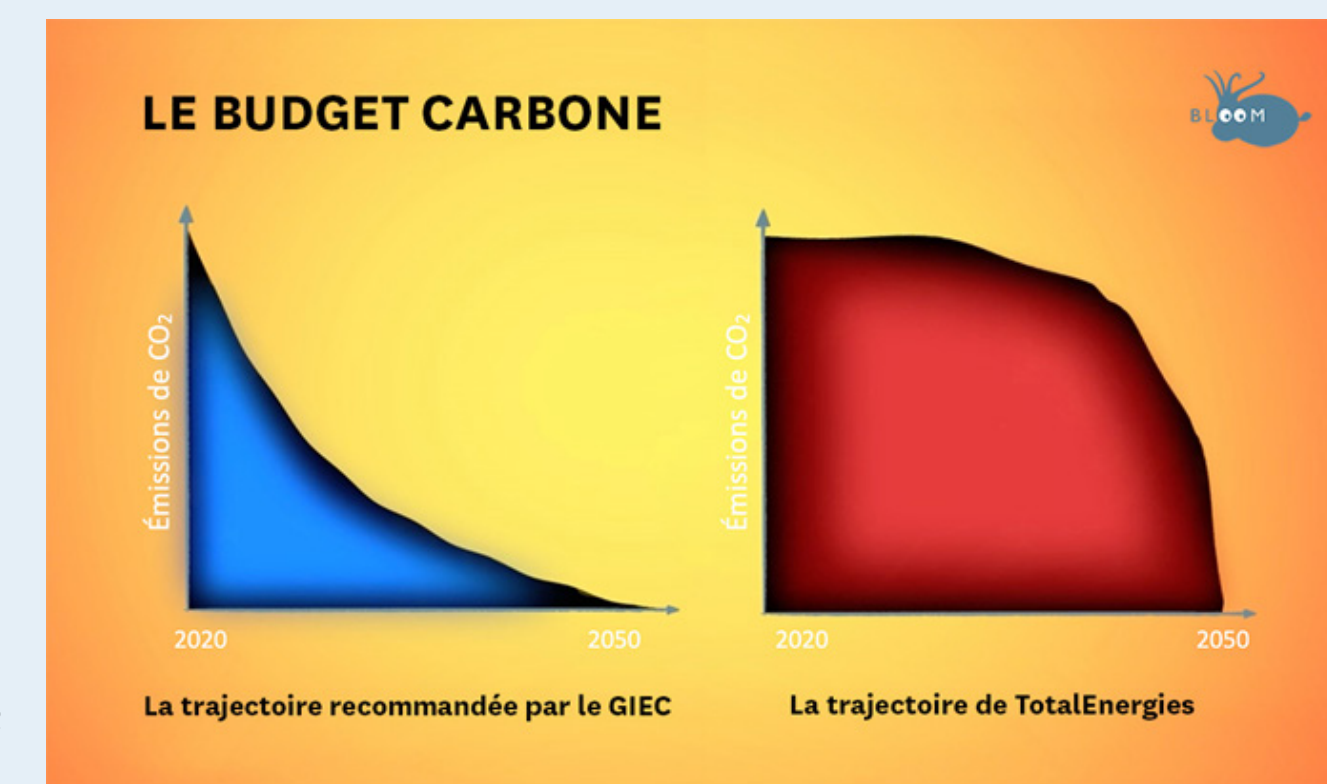
(...) TotalEnergies et à l'industrie fossile doivent rendre des comptes sur leur budget carbone !

Une première victoire : TotalEnergies exclue du label ISR

Sous l'impulsion de l'ONG RECLAIM Finance, plus de 60 personnalités et ONG dont BLOOM ont obtenu **l'exclusion des entreprises développant de nouveaux projets fossiles du label ISR** (Investissement socialement responsable).

Le ministre de l'économie Bruno Lemaire a enfin annoncé que le label créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances pour appliquer à l'investissement les principes du développement durable "exclura les entreprises qui exploitent du charbon ou des hydrocarbures non conventionnels, ainsi que celles qui lancent de nouveaux projets d'exploration, d'exploitation ou de raffinage d'hydrocarbures (pétrole ou gaz)."

TotalEnergies est donc officiellement reconnue comme une entreprise irresponsable au regard de la transition climatique. C'est une victoire très importante pour la suite de notre combat contre les nouvelles bombes climatiques de TotalEnergies comme le projet TEEPSA dans les eaux riches de biodiversité d'Afrique du Sud.



EN ROUTE

pour le chaos

Le facteur limitant notre puissance de frappe, c'est l'argent

Les grandes bascules structurelles doivent avoir été réalisées avant 2030. **Nous avons anticipé tous les débats publics qui ont lieu aujourd'hui en développant une expertise unique dans notre domaine**, mais les destructeurs de la nature et du climat ont fait de même, qu'il s'agisse de la pêche industrielle ou des magnats des industries fossiles. Nous avons avec nous les citoyens, la rationalité économique et écologique, la science, les données, un programme de vie à l'opposé du programme de mort proposé par les lobbies industriels. **Notre seul facteur limitant pour frapper plus fort et plus vite, c'est l'argent.**

(...) **Gagnons ensemble. Nous n'avons pas d'autre choix**

L'équipe de BLOOM

Mieux connaître Bloom?

<https://bloomassociation.org/>

Le 8 novembre, BLOOM a publié le rapport "Délibérément ignorants" sur le manque de durabilité de l'approvisionnement en thon des supermarchés européens. Nous avons mis en demeure Carrefour, première enseigne française, de cesser de vendre des produits à base de thon qui détruisent l'environnement et bafouent les droits humains.

Vous découvrirez aussi deux articles intéressants :

• Pourquoi ne cibler que Carrefour ? Pourquoi ne pas appeler au boycott ?

https://bloomassociation.org/pourquoi-bloom-met-carrefour-en-demeure/?utm_campaign=NL%20Sympathisants%20-%20Total%20silence%20climaticide&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

• Quelle est la performance du reste de la grande distribution française ?

https://bloomassociation.org/le-palmares-dramatique-des-supermarches-francais-pour-leurs-ventes-de-thon/?utm_campaign=NL%20Sympathisants%20-%20Total%20silence%20climaticide&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

Derrière chaque incendie, chaque inondation, il y a l'océan

La situation se durcit, cela ne vous aura pas échappé. L'année 2023 a enregistré des records de chaleur sur Terre depuis que les relevés météorologiques existent, et parallèlement, la France a glissé vers un régime plus dur envers les défenseurs de la nature, les partisans d'une transition juste, d'un accès équitable aux ressources, d'une nouvelle façon d'enchâsser nos activités dans un cadre respectueux du vivant et du climat.

(...) Les élites économiques (...) protègent leurs privilèges à court terme en maintenant nos économies dans l'extractivisme forcené » et « sont en train de générer la mort.(...)

Plus on approche du cœur de cible, plus le climat se dégrade : nos enquêtes, nos recherches et nos révélations ne laissent plus de répit et d'échappatoire aux industriels cyniques et à leurs complices politiques. **Nous les forçons à abattre leurs cartes, à s'exposer, à commettre des erreurs traçables, à devoir assumer leurs mensonges publiquement, à prendre des risques politiques, à révéler leurs trahisons**



multiples à l'intérêt général. Tout cela, vous le retrouverez dans le bilan de nos temps forts en 2023.

En un mot, nous allons gagner car la raison et la justice sont de notre côté. Les lobbies industriels le savent, ils sont d'autant plus agressifs qu'ils sont accablés. Ils ne nous pardonneront rien.(...)

Il y a de quoi avoir la tête qui tourne tant l'édifice écologique et démocratique commence à craquer de toutes parts.(...)

L'année 2024 doit être une année de bascule pour obtenir une protection réelle de l'océan. On peut y arriver, et mieux : on VA y arriver. Mais il va falloir mettre une pression intenable aux pouvoirs publics pour qu'ils choisissent enfin de défendre l'intérêt général au lieu des lobbies industriels.(...)

Ensemble, nous avons le pouvoir de changer le monde.

Extraits d'un message de Claire Nouvian, fondatrice et directrice générale de BLOOM

La protection du climat est étroitement liée à la protection de l'océan. Chez BLOOM, ces deux luttes se conjuguent notamment dans une campagne avec l'ONG The Green Connection contre la nouvelle bombe climatique de TotalEnergies dans les eaux sud-africaines : le projet TEEPSA (TotalEnergies Exploration & Production South Africa). Ce projet représente une menace pour les pêcheurs côtiers sud-africains, les animaux marins tels que les baleines et les tortues luths qui habitent ces eaux riches, et pour l'avenir climatique de notre planète.

https://bloomassociation.org/nos-campagnes/locean-destruction-total/la-campagne-de-bloom/?utm_campaign=NL%20Sympathisants%20-%20Total%20silence%20climaticide&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

SHELL/GREENPEACE

ça chauffe côté justice

La compagnie pétrolière Shell attaque en justice le bureau anglais de Greenpeace et Greenpeace International. La multinationale britannique menace de demander plus de huit millions de dollars de dommages et intérêts si Greenpeace ne s'engage pas à ne plus jamais mener d'action contre elle.

Shell engrange 40 milliards de dollars par an, en nous précipitant dans une crise climatique et en fermant les yeux sur les souffrances qu'elle cause. Les mesures extrêmes que Shell a prises pour tenter de réduire Greenpeace au silence sont choquantes. Ces mesures sont aussi la preuve qu'ensemble, nous représentons une véritable menace pour l'industrie des combustibles fossiles.

Le procès intenté par Shell est une tentative désespérée de mettre fin à l'opposition de Greenpeace une fois pour toutes, mais avec votre soutien, nous ne laisserons pas cela se produire. Nous avons besoin de toute l'aide possible pour lutter contre ces multinationales grandement responsables du dérèglement climatique et pour faire face à ces procédures-bâillons. Pouvez-vous nous soutenir par un don ?

Les avertissements des scientifiques sont sans appel : les températures mondiales risquent de franchir le seuil crucial de 1,5 °C dès 2027, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la planète et ses habitant-es.

"Les gouvernements ne font rien pour stopper la course au profit de Shell qui détruit nos maisons, nos familles, nos moyens de subsistance et notre planète. J'ai perdu des proches à cause de la crise climatique, et je veux que les grandes compagnies pétrolières prennent pleinement la responsabilité de leurs actes."

Yeb Saño - activiste Greenpeace aux Philippines

Les compagnies pétro-gazières ont des moyens financiers importants et des armadas d'avocats mais elles n'ont pas à leurs côtés les millions de citoyen·nes prêt·es à agir, comme vous, pour défendre la planète.

Ensemble, nous avons déjà contrecarré à plusieurs reprises leurs plans. Ensemble, nous avons déjà remporté des victoires contre ces multinationales. Et ensemble, nous devons à nouveau résister et gagner. Pouvez-vous nous aider à y parvenir ?

Merci de tout cœur pour votre soutien.

L'équipe de Greenpeace Belgique



SEMAINE DES SENTIERS 2023

réhabilitation du sentier n°20



**Leers-Nord,
portion urbaine du « sentier n°20
».**

« Par les soirs bleus d'été, j'irai par les chemins et sentiers, picoté par les blés, fouler l'herbe menue. Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds, je laisserai le vent baigner ma tête nue. Je ne parlerai pas, je ne penserai rien, mais l'amour infini me montera dans l'âme. Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien, par la Nature, libre et heureux, le long des sentiers aventureux »... D'après Arthur Rimbaud.

Les motivations de vouloir préserver, défendre, réhabiliter les chemins et sentiers vicinaux sont innombrables : patrimoine, couloirs écologiques, réservoirs de biodiversité, mobilité douce, sécurité, tranquillité, santé, qualité de vie, tourisme de proximité... ! C'est dans ce contexte qu'à Leers-Nord nous voulions - depuis un certain temps - préserver et revaloriser absolument un sentier qui fait partie de notre patrimoine commun : le « sentier n°20 » qui relie depuis des temps immémoriaux le centre du village à la fameuse « ferme Brugge » et qui - au surplus - permet de nombreuses jonctions et redirections sûres et bucoliques au sein de la campagne frontalière, notamment vers la France.

L'argent étant le nerf de la guerre, nous avons organisé un « JEU DE 421 » pendant la « ducasse de la Place » de Leers-Nord - le samedi 8 juillet - au cours du « marché aux puces » - ainsi que le dimanche 9 juillet 2023. Les bénéfices de cette activité serviront à mener à bien un projet collectif au sein de la partie « urbaine » du « sentier n°20 », entre la place Communale et la rue Petite. Ce tronçon sera aménagé en « allée plantée et fleurie », avec des



fleurs mellifères, des plantes aromatiques, condimentaires, médicinales ! Ce projet sera dédié à la mémoire de feu Madame Chantal Cluts : une excellente personne, riveraine du sentier, amie de la nature et des animaux.

Elle nous a quittés au cours du mois de janvier 2022... R.I.P.

Nous avons entamé notre projet par l'information des riverains et autres personnes potentiellement concernées par notre projet en souhaitant leur retour et leurs propositions d'aménagement dans le but d'organiser régulièrement des « chantiers participatifs » pour la mise en œuvre du projet en novembre 2023 et à partir du mois de mars 2024 lors du redémarrage de la végétation. C'est ainsi que les premiers coups de pioche, tamisage de la terre de jardin, mise en place des toiles anti-adventices, étalage des broyats et autres écorces ont eu lieu sous un soleil généreux le samedi 11 novembre après-midi. Les premières réactions positives des riverains nous réconfortent et nous confortent dans l'idée que ce projet aura son utilité en apportant de petites doses de couleurs, charme, esthétique, allégresse, bien-être, qualité de vie...

« *Délaisse les grandes routes, prends les sentiers* » nous conseillait le philosophe-mathématicien Pythagore, il y a plus de 2.500 ans ! C'est justement ce à quoi nous allons nous employer pendant les quelques mois qui viennent afin que tout soit prêt pour l'inauguration officielle que nous prévoyons d'effectuer lors de la « ducasse de la place » de Leers-Nord, le deuxième week-end de juillet 2024.

Lluís Güell Jornet

**INFO
LES 3-HERSEAUX**

Notre avocat a introduit son mémoire en réplique. Nous attendons maintenant la décision de l'auditeur du Conseil d'Etat, ce qui peut durer plusieurs mois.

LA "BATAILLE" de la Vesdre



**L'une des dernières Cheminées de Mouscron a été « à deux briques » de disparaître.
Petit cours d'histoire industrielle et récit d'un sauvetage...**

« Il semble en effet que l'aventure industrielle de Mouscron débuta au Tuquet au 18^{ième} siècle pour se poursuivre ensuite plus particulièrement à la Gare au 19^{ième} siècle, le Centre faisant alors la jonction. En tout cas, un fait est frappant en 1905 : alors que l'habitat textile, celui du travail à domicile, occupe quasiment tout l'espace au Tuquet, les usines du 19^{ième} siècle se concentrent près de la gare tandis que le Centre regroupe à la fois les toutes premières fabriques et la plupart des cours »

Cette constatation écrite par Vincent Brauch dans son article « L'habitat textile mouscronnois au début du XX^{ième} siècle. Première approche » (Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la région, t. IX, fasc. 2, 1987, p. 86) met à juste titre le quartier de la gare « à l'honneur » quant au développement industriel, textile majoritairement, de Mouscron. L'arrivée du chemin de fer, en 1842, avec les liaisons entre Mouscron et Tourcoing, côté français, Courtrai et Tournai côté belge, n'y est certes pas étrangère, ce nouveau moyen de transport permettant l'acheminement de marchandises et de voyageurs ! Les alentours de la gare se parent en quelques années de commerces et artisans divers, mais également d'hôtels et surtout d'estaminets accueillant matin et soir des centaines d'ouvriers belges et français.

Des fabriques font également leur apparition, avec entre autres le tissage Petit-Noël, rue de la Station, qui disparaîtra avant 1900, la fabrique de tissus Labis-Delbecque avec habitation bordant la rue de la Station et usine se situant à l'arrière, vers la drève du Château, future avenue du même nom, ou encore la teinturerie-fabrique de tissus J.L. Hollebecq, fondée en 1859, rue de la Gendarmerie (aujourd'hui rue du Luxembourg) qui émigrera ensuite rue de Rollegem (actuelle rue de la Passerelle). D'autres petites entreprises, issues de l'artisanat, apparaissent enfin dans le quartier, comme la brasserie d'Alexis Coulon, en 1862, rue des Brasseurs, qui sera reprise par la suite par la famille cominoise Dumortier. Notons aussi l'arrivée, en 1859, d'une usine à gaz, rue du... Gaz, établie par le brasseur herseautois Henri Pollet, tandis qu'en 1862, Jean-Baptiste Demyttenaere et Jean-Baptiste Saffre obtiennent la concession de l'éclairage au gaz de la commune. Cette usine sera reprise par la ville en 1899, avant d'être cédée en 1911 à la société française Desclée Frères et Cie. Enfin, avec la modernisation des moyens de locomotion apparaissent des sociétés de transports internationaux et agences en douane, telles Gondrand Frères et Nuttin & Cie, avec bureaux à Mouscron et Tourcoing, mais aussi parfois bien plus lointains. Le quartier de la Gare devient rapidement le cœur industriel de Mouscron.

LA "BATAILLE"

de la Vesdre

Une « invasion » française tissant l'aspect du quartier...

A la charnière des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, le nombre d'industriels textiles du nord de la France (Roubaix, Tourcoing et Wattrelos jouxtant Mouscron), attirés par les avantages transfrontaliers, explose véritablement à Mouscron, se joignant aux quelques fabricants mouscronnois. Ainsi se créent des succursales, principalement dans le quartier de la Gare ô combien vivant : Vanoutryve (1880) rues du Phénix et Roger Decoene, entreprise spécialisée dans le tissu de luxe ; les Etablissements Charles Six & Cie (1899), première filature de laine installée à Mouscron, à l'angle des rues de la Bouverie et du Télégraphe ; la fabrique de tapis Rombeau & Cie (1904) reprise en 1907 par Félix Masurel ; Motte-Dewavrin (1906), rue du Bornoville, de l'autre côté du chemin de fer à l'orée de Luigne ; la « maison » Henri Labbe (1908), blanchisserie de laines, rue de Rollegem ; la Textile-Union Cotonnière (1911), filature et tissage, dans l'actuelle rue Cotonnière ; Leplat & Cie (1927), filature de laine cardée, rue de la Montagne, également au-delà de la voie ferrée tout comme le tissage de tapis Moulin et Vernier (1928) rue du Limbourg, ... Ceci tout en sachant que nombre de petites entreprises textiles complèteraient la présente liste...



Dans ce maillage textile, le tissage D'Halluin.

Au creux de cette effervescence industrielle textile, en 1922, est construit le tissage D'Halluin-Lepers et Cie, firme roubaisienne, à l'angle des rues Achille Debacker et des Brasseurs. Les plans sont confiés à l'architecte tourquennois Georges Forest. Plusieurs agrandissements s'opèreront dans le quart de siècle qui suivra : en 1928, côté rue des Brasseurs, en 1947, avec l'ajout de 7 nefs pour atelier de préparation et filature et en 1950 (salle de filature). Notons qu'en 1928, le tissage compte 237 travailleurs. Neuf ans plus tard, l'établissement n'occupe plus que 134 personnes. Petite anecdote : le tissage D'Halluin possédait une sirène, appelée « Potache », qui servait à alerter les pompiers demeurant dans le quartier...

Après-guerre, en 1947, une partie des bâtiments est rachetée par la société verviétoise La Vesdre, qui y installe une filature de laine. Cette société absorbera les anciens établissements D'Halluin. Notons encore qu'en 1965 et 1971, la porte d'entrée, rue Achille Debacker,

ainsi que la façade subissent des modifications.

En 1979, l'entreprise ferme définitivement ses portes ; l'ancienne fabrique D'Halluin est alors vendue en lots à divers artisans, ainsi qu'au CPAS qui y aménagera des bureaux. Enfin, en 2010-12, la moitié des ateliers seront démolis afin de laisser place au « Village des Brasseurs », à quelques mètres de la Cheminée de la Vesdre.

Si nous avons pu obtenir copie de plans aux archives de Mouscron, nous ne connaissons malheureusement aucun document iconographique (et très peu d'autres) concernant l'usine D'Halluin, mais ne désespérons pas : de manière fortuite, nous avons pu entrer en contact avec M. Guillaume D'Halluin, arrière-petit-fils du fondateur de l'entreprise. Ce dernier nous a promis de nous tenir au courant, affirmant pouvoir nous transmettre copies de documents. Nous attendons avec impatience...

LA "BATAILLE"

de la Vesdre

**A la quête de subsides et bras de fer avec les élus locaux.**

Xavier Van Eeckhout, menuisier, propriétaire depuis 1999 de l'entrepôt qui cerne la Cheminée, a constaté en 2015 que cette dernière se dégradait au niveau de la couronne au point que des briques se descendent et tombent à proximité des maisons du « clos des Brasseurs ». Plusieurs cerclages de métal lâchaient prise, eux aussi.

En 2018, le propriétaire, devant la somme à déboursier (plus de 30.000 €) pour la restauration de ce « Beffroi du Travail », se résout à introduire une demande de permis de destruction, demande refusée par le collège communal et à Mons. Depuis peu, en effet, la Cheminée est reprise dans l'inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel établi par l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine). Interdiction de la détruire, mais aucun subside tant de la Région Wallonne que de la commune, la bourgmestre et l'échevine du Patrimoine affirmant ne pou voir aider un privé, ce malgré des interventions de membres du conseil communal. Seule possibilité pour

réduire le coût : tronquer la Cheminée ! Survient alors, en 2019, la rencontre de Xavier avec Frank Coornaert, artisan restaurateur qui le convainc de ne pas étêter la « Grande Dame », l'une des 4 dernières encore présentes à Mouscron. Décision est prise par le propriétaire d'investir un minimum afin de parer au plus pressé.

Le remplacement des cerclages s'opère en juin 2020, et la réparation « d'urgence » est prévue pour septembre. Entretemps, Xavier Van Eeckhout et moi-même nous rencontrons ; nous réitérons la demande d'aide à Mons et à la commune, expliquant qu'en Flandre, cette aide existe. On « nous comprend », mais en vain : pas de subsides pour les Cheminées. Nous nous tournons alors vers d'autres sources de subsides éventuels, dont la Fondation Roi Baudouin. Le dossier est envoyé, l'espoir renaît, mais une réponse négative nous parvient, tout en qualifiant la demande de « justifiée et tout à fait valable »... Parallèlement à ces recherches de subsides, une responsable à Mons nous ayant affirmé que la commune pourrait normalement nous aider, nous trouvons finalement sur internet, après « épluchages » des lois et règlements communaux, que toute commune peut, si elle le désire, aider un privé ! Mesdames la Bourgmestre et l'Echevine du Patrimoine se doivent donc de reconnaître cette possibilité d'aide ! Une lettre est envoyée au Collège communal, en novembre 2020, reprenant l'extrait du règlement.

Enfin une cellule patrimoine et l'espoir d'arrêter le massacre !

Entretemps, nous apprenons qu'une cellule patrimoine est enfin mise sur pied à Mouscron ! Souhait que d'aucuns avaient émis depuis de nombreuses années, devant l'indifférence de la majorité communale et le massacre de notre patrimoine industriel, entre autres. Cette cellule, malheureusement, est née juste avant le covid, et a « végété » deux ans durant...

Automne 2021. Lors d'un conseil communal, notre bourgmestre annonce « officiellement » que les Cheminées industrielles de la ville seraient aidées ! Nous n'en revenons pas... Nous avons donc raison de « tenir bon » !

De plus, la commune a décidé d'allouer un subside de 5 x 10.000 € (maximum) par an pour des restaurations diverses, moyennant bien sûr un dossier dûment complété, avec suivi communal, pourvu que le bien en question soit repris dans la fameuse liste de l'AWAP. Notre dossier pour la Cheminée D'Halluin- de La Vesdre a été rentré en juin dernier... L'on nous a promis une réponse pour ce mois de septembre...



LA "BATAILLE"

de la Vesdre

Patrimoine industriel mouscronnois : une urgence absolue de sauvegarde.

Mouscron (comprenant Luingne, Herseaux et Dottignies) possédait assurément de quoi mettre en valeur son passé industriel, textile prioritairement, tout en « évoluant ». Le déclin de cette industrie, dès les années 60-70, entraînant la fermeture de dizaines d'entreprises, a bien sûr posé problème. Que faire ? Détruire ou conserver ? Pour faire quoi et comment ? D'autant qu'à Mouscron, déjà à cette époque, l'on cherchait à « grandir » la ville, presque à tout prix... A l'époque, le bourgmestre en place, Jean-Pierre Detremmerie, a sans aucun doute eu une idée lumineuse : ce patrimoine, le réaménager et le mettre à disposition de divers artisans et autres commerçants ou industriels. Dans les archives Sonuma, nous pouvons retrouver un reportage de l'émission « Autant savoir », datant de 1986. J-P. Detremmerie y prône alors clairement le sauvetage du Patrimoine industriel de sa ville par l'occupation de « cellules » artisanales. L'initiative, ô combien louable, a malheureusement « capoté »... D'autres priorités ont « malheureusement » sans doute pris le dessus...

Depuis, même si quelques initiatives heureuses de conservation ont permis de sauver quelques bâtiments ou portions de bâtiments industriels, que d'abandon, que de destruction, que d'indifférence... Et puis surtout, derrière chaque brique, n'est-ce pas traces d'Humain qui se « cache », ou se « dévoile », que l'on se doit de préserver ? Le peu que Mouscron possède encore ne se DOIT-il pas d'être conservé, une fois pour toute, intelligemment reconverti, incorporé aux constructions « modernes » afin d'harmoniser Passé, Présent et Futur ?

Des dizaines de Cheminées d'usines présentes sur le territoire du Grand Mouscron dans la 1^{ière} moitié du 20^{ième} siècle, il n'en reste que deux à Dottignies, aucune à Herseaux, aucune à Luingne et six à Mouscron, dont deux tronquées.

L'on ne peut plus attendre !

Les Trinte-six Ramôneûs de'l Vesdre : mais pourquoi donc ?

C'est en février 2021 qu'est née l'Association « Les Trinte-six Ramôneûs de'l Vesdre » (comprenez « Les Trente-six Ramoneurs de la Vesdre »), pour la sauvegarde et la restauration de la Cheminée D'Halluin-De la Vesdre, mais également dans le but de promouvoir et soutenir le Patrimoine industriel mouscronnois.

Via la presse, la télévision locale Notélé, les réseaux sociaux et autres moyens de communication, l'association se fait rapidement connaître, et en quelques semaines, une petite centaine de personnes se font membres sympathisants. Des dizaines de dons ont afflué, permettant d'accompagner le propriétaire dans la première phase de restauration exécutée par Tom et Frank Coornaert, artisans hors pair de Tieghem, celle de la réparation « brute » de la couronne ainsi que le remplacement des cerclages de métal. Cette première phase est réalisée entre juin et octobre 2021. Diverses initiatives sont prises afin de mettre en évidence le Beffroi du Travail : brocante autour de la Cheminée, éclairage momentané lors des fêtes de fin d'année, affiches et tracts sensibilisant la population mouscronnoise, ...

Entretiens, par l'intermédiaire de Frank Coornaert, nous faisons la connaissance de l'association roubaisienne Non-Lieu, qui tient à mettre en valeur et lien le Patrimoine industriel, la Mémoire collective et la Création artistique ; nous entrons en contact avec son président, Olivier Muzellec. Cette rencontre, effective en janvier 2022, boostera véritablement notre petite équipe associative...

LA "BATAILLE"

de la Vesdre

Des actions, des animations, pour sa restauration.

Fin 2021, nous prenons encore contact avec les professeurs d'électricité du Collège Technique St-Henri, proposant une collaboration dans le cadre de l'installation électrique en vue d'un éclairage plus « professionnel » et durable. Le projet, qui a débuté en mars 2022, qui s'est poursuivi en avril et mai, et s'achèvera en octobre, aura permis à une vingtaine d'élèves de 4^{ème} et 5^{ème} année secondaire, de collaborer à la mise en valeur de la Cheminée de la Vesdre, dans le cadre d'un « stage » ô combien motivant pour eux !

Invités le 1er mai dernier dans le cadre du Banquet des Cheminées, au siège de l'Association Non-Lieu, les Trente-six Ramôneûs de l' Vesdre sont mis à l'honneur pour le « combat » mené depuis deux ans pour le sauvetage et la restauration de la Cheminée de La Vesdre. Cette dernière est officiellement intronisée « Beffroi du Travail ». Dès le 1er mai, encore, est lancée l'action « Centimètres de Cheminée » proposant à toute personne désirant participer à la restauration, d'« acheter » symboliquement 1 ou plusieurs centimètres du Beffroi du Travail mouscronnois. Cette action s'achèvera le 31 décembre 2022.

Enfin, les 10 et 11 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, diverses animations étaient proposées au « pied » de la Cheminée : exposition de photos des Cheminées mouscronnoises encore présentes, réalisées par les clubs Artec de Mouscron et le Club Photo d'Estaimpuis ; expositions de toutes les cartes postales anciennes de Mouscron sur lesquelles figurent au moins une cheminée d'usine ; exposition de documents divers et objets issus de la collection privée de Frank Coornaert, ce dernier s'étant mué en guide pour la circonstance ; dégustation-vente de la bière locale « Vivement Dimanche » avec étiquettes personnalisée (à tirage limité) de l'association ; vente de souvenirs divers : cartes postales, porte-clés, cheminées miniatures en 3D, ... Sans oublier « l'allumage » de la Cheminée à l'aide de fumigènes rouges, en fin de journée !

**Tellement d'espoir, enfin !**

La commune ayant pris un nouveau virage quant à sa politique de sauvegarde du Patrimoine, nous espérons de tout cœur obtenir ces premiers subsides communaux, qui pourraient s'élever à 10.000 €. Cette somme, adjointe à celle récoltée par nos actions et ventes, permettrait de poursuivre la suite de la restauration de la Cheminée de la Vesdre. Tout en sachant qu'il nous faudra encore trouver quelque 40.000 € pour aboutir au terme de cette entreprise. L'association poursuivra sa recherche de fonds, avec tellement d'espoir, encore et toujours !

Puissent enfin les autres témoins industriels de notre Patrimoine mouscronnois, si peu nombreux suite à tant de démolitions, suivre la même voie que la Vesdre ! En détruire, encore, serait intolérable ...

Jacques Hossey

Sources concernant la partie consacrée à l'historique industriel de Mouscron :

Jules Debaes & Robert Vandenberghe, « Mouscron, 1789-1945, Itinéraire du Village paysan à la Cité industrielle », Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région, 1991.

Claude Depauw, « Le Quartier de la Gare, une étape dans l'industrialisation de Mouscron », pp 43-63, Le Fil du Temps, N°6, septembre 2002, Société d'Histoire de Mouscron et de la Région.

Didier Declercq, Jacques Hossey, Marcel Christiaens, Jean Deroubaix, René, « 100 Ans de Commerce et d'Industrie, Mouscron, Luigne, Herseaux, Dottignies, 1850-1950, Cartafana, Cercle Cartophile Mouscronnois, 2005

LA "BATAILLE"

de la Vesdre



Ode à la cheminée

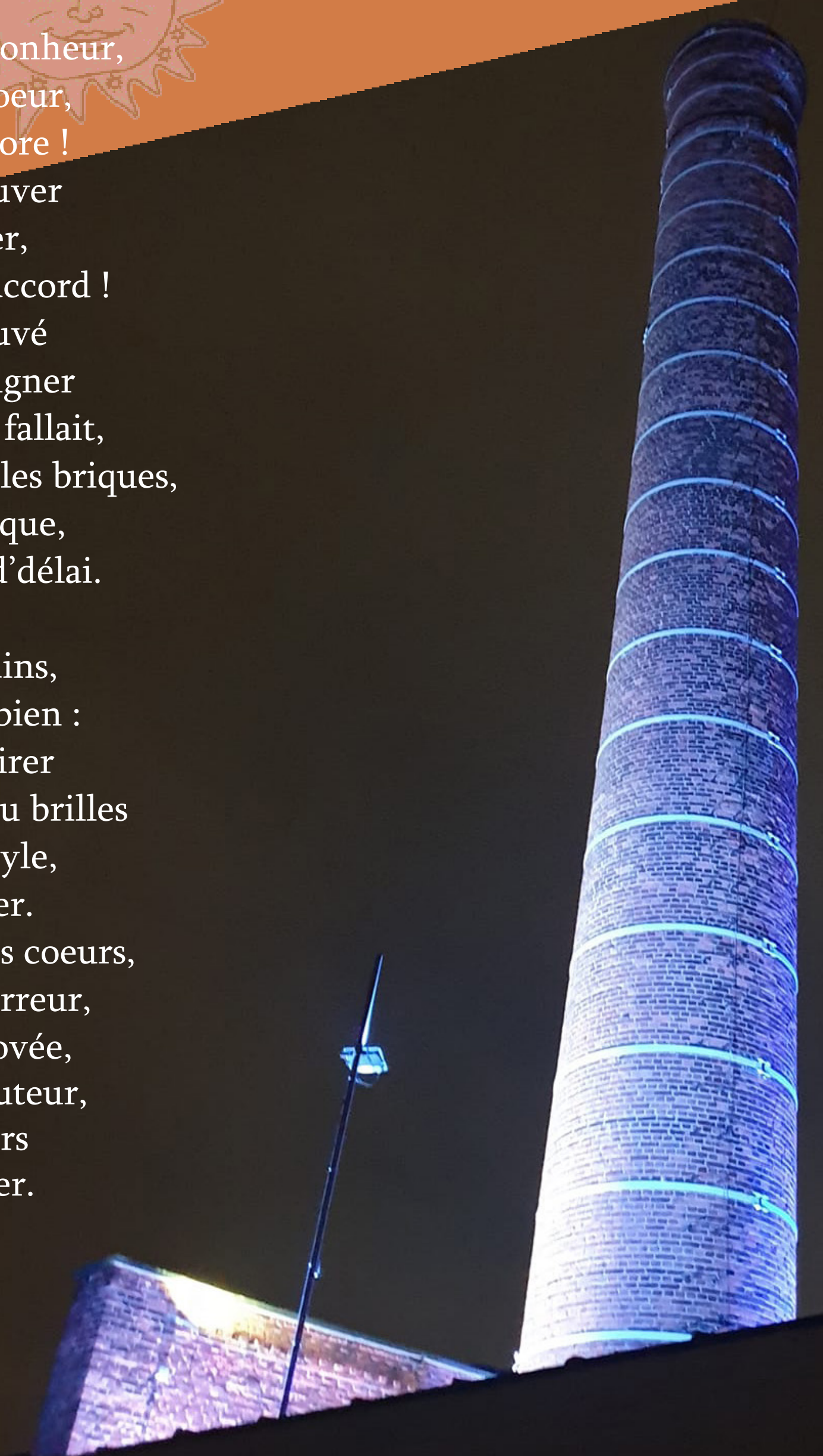
(sur l'air de "Le Vieux Léon" de G. Brassens, paroles : Pierre. Noël.)

Y'a tout à l'heure
Trinte ans d'malheur,
Ma vieille usine,
Que t'as fermé.
Y'a plus d'fumée,
T'as mis l'sourdine.
En deux mille dix,
On a rasé
Tes ateliers
Sans y penser,
Sans se soucier
Des ouvriers.

Quinze ans bientôt,
Sans un veto,
Et sans regret,
Que c'est fini,
Qu'on t'a punie,
Pour le progrès !
Ta cheminée,
Sans sa fumée,
Est toujours là,
Comme un phare
Anti-cafard,
Pour les mouscronnois.

Mais par bonheur,
Avec du coeur,
Y'en a encore !
Pour te sauver
Et te garder,
Ils sont d'accord !
Ils ont trouvé
Pour te soigner
Ceux qu'il fallait,
Et tes vieilles briques,
On les astique,
Sans plus d'délai.

Et les copains,
Le savent bien :
Faut t'éclairer
Pour que tu brilles
Avec du style,
Et t'admirer.
Et dans nos coeurs,
Y'a pas d'erreur,
Toute rénovée,
Sous ta hauteur,
Les visiteurs
Vont défiler.





Info intéressante :

Dorénavant, vous trouverez sur le site internet de la CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial) cpdt.wallonie.be, sous l'onglet « *Resources* » des supports pédagogiques.

Ceux-ci regroupent de la documentation développée dans le cadre de la Formation et notamment un tout nouveau format : les fiches *Formation* !

Exemple : Evolution des modes d'habiter : de quoi parle-t-on ? Proposition de lexique ou Amélioration de la sobriété énergétique d'un quartier.

Info parue dans la lettre de la CPDT N° 63 – déc 2023
(<https://cpdt.wallonie.be/publications/la-lettre-de-la-cpdt-63/>)



Les infrastructures sociales

Les infrastructures sociales inscrivent dans notre territoire personnel des lieux de repère hors de chez nous. En établissant des ponts entre notre géographie privée et le grand monde extérieur, elles nous tirent dehors. Individuellement, nous gravitons vers quelques spots, qui parfois varient. Ce sont des lieux que nous fréquentons avec plaisir, si pas nécessairement avec beaucoup d'assiduité. Nous comptons sur ces lieux, même si eux ne peuvent pas toujours compter sur nous...

Chaque personne se compose une constellation, un semis de quelques étoiles très brillantes dans un ciel noir, peuplé des étoiles des autres.
Les infrastructures sociales forment une myriade d'étoiles que nous vous invitons à découvrir dans ce numéro 13 d'Echelle Humaine.

Consulter les articles d'Echelle Humaine : https://www.canopea.be/category/thematiques/territoire/echelle-humaine/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=echelle-humaine-n13-les-infrastructures-sociales-1077

L'ARGILIÈRE DE STERREBERG au creux du quartier du Bois Fichaux

L'argilière du Sterreberg à Mouscron entre peu à peu dans le giron communal et se transforme en réserve naturelle...

Niché dans le quartier du Bois Fichaux, le site remarquable de l'argilière du Sterreberg continue d'évoluer. Depuis peu, cinq moutons gambadent gaiement dans un espace clôturé. Et ce n'est qu'un début...

L'argilière du Sterreberg est un site établi dans le quartier du Bois Fichaux qui, à terme, va devenir une jolie réserve naturelle de plusieurs hectares.

Ce petit paradis à moins d'1 km du centre-ville de Mouscron regorge d'une faune et d'une flore ignorées de beaucoup. La ville dispose d'une convention avec la société Wienerberger qui oblige cette dernière à rétrocéder l'espace en fin d'exploitation. Depuis 2022, la ville de Mouscron est devenue propriétaire de 2 ha et gestionnaire de 4. L'objectif, à termes, est d'avoir une zone Nature et loisirs de 7 à 9 ha.

En vue de gérer ce site écologiquement, le site compte sur de nouveaux habitants ! Un vaste espace a en effet été clôturé ce qui a permis d'y placer des moutons de Soay pratiquant l'éco-pâturage.

Jusqu'en février prochain, ces ovins robustes à la robe marron vont pouvoir s'en donner à cœur joie !

La présence de moutons permettra de limiter l'impact sur les plantes herbacées et l'invasion de ligneux sans perturber la faune locale durant la période de reproduction et de nidification. Les moutons sont également friands des plantes invasives que sont Buddleia, renouées ou berces du Caucase.

Le pensionnaire le plus marquant du site est le grèbe castagneux...

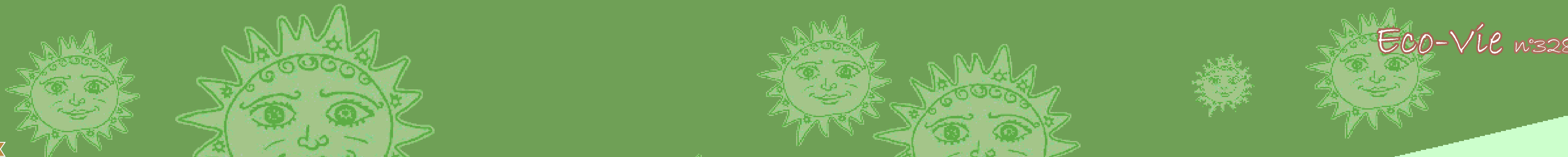
La création d'une clôture et l'arrivée des moutons de Soay ne sont toutefois qu'une première étape pour ce site amené à devenir ZHIB, ou Zone humide d'intérêt biologique.

D'autres initiatives vont en effet voir le jour sur place très prochainement.

Des nichoirs à lérots vont par exemple faire leur apparition dans les haies mixtes présentes sur les extrémités du terrain.



L'ARGILIÈRE DE STERREBERG
 au creux du quartier du Bois Fichaux



Au niveau de la zone à forte pente située à l'est du site, on viendra également installer un mur à hirondelles des rivages sur près de 15 mètres de longueur pour 2,5 mètres de hauteur. Comme d'autres migrateurs qui profitent de cet immense espace pour faire une halte opportune durant leur grand voyage, ces oiseaux ont déjà été aperçus sur le site à plusieurs reprises au début du printemps. Mais ce fameux mur devrait permettre d'encourager et de pérenniser la nidification d'une population encore plus importante de ces volatiles.

En accordant une attention particulière au vaste plan d'eau présent sur le site (il n'est pas seulement question de l'entretenir, il s'agit aussi d'augmenter sa superficie et sa profondeur), le projet compte bien aussi chouchouter le grèbe castagneux. Cette espèce d'oiseau aquatique raffole des points d'eau et des roselières qui permettent l'arrimage pour leur nidification.

Ce lieu charmant et ressourçant faisant la part belle à la nature est accessible au grand public via trois accès (par la rue de la Coquinie, la rue du Gibet et la chaussée de Gand) et la Cellule Environnement compte mettre le paquet pour que les Mouscronnois(e)s se réapproprient les lieux.

Un observatoire permettant d'avoir une vue à grande échelle sur les environs et ainsi de pouvoir admirer les oiseaux et les autres animaux venant s'aventurer sur le site sans les déranger doit également être construit, pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Info PMR :

Le tour du site (sentier) est accessible aux personnes à mobilité réduite (sauf par temps pluvieux) et le futur observatoire le sera également.

Par contre la réserve proprement dite ne le sera pas vu le caractère « humide » de ce petit bijou et ce quelle que soit la météo.



DAISYFIELDS, un sanctuaire pour animaux en bordure de Mouscron

Evelien et Steven, jeunes parents, la trentaine, sont aux commandes de “Daisyfields”, un sanctuaire pour animaux situé à la lisière de Mouscron, Rue de Luigne, à Aelbeke. On ne parle pas ici de chiens et de chats, mais bien d’animaux rescapés de l’industrie alimentaire et de l’élevage intensif.

Evelien nous fait faire le tour du propriétaire, et nous parle de ce très beau projet. « Nous avons des poulets, canards, dindons, moutons et chèvres... À côté de ça, on a aussi des animaux qui ont été saisis par la police, mais c’est vrai qu’on se focalise surtout sur ceux qui sont issus de l’industrie, parce qu’il n’existe pas beaucoup de places pour eux en Belgique. Ouvrir un tel endroit, c’était mon rêve d’enfant. J’ai sauvé mon premier animal quand j’avais 14 ans, et j’ai trouvé bizarre qu’il y ait si peu de lieux d’accueil. Il y a dix ans, j’ai rencontré Steven. Nous nous sommes d’abord intéressés au véganisme, mais nous voulions faire « plus ». Nous vivions à Bruges, mais nous avons déménagé ici en avril 2022 dans le but de démarrer ce centre d’accueil.»

Plus de 50 animaux vivent actuellement au cœur de ce petit paradis. Des bénévoles – une quinzaine par semaine – aident le jeune couple au quotidien. « Steven et moi avons encore un job à temps plein en parallèle. Nous nous occupons des animaux pendant notre temps libre. Nous nous levons vers 6h30 pour commencer les soins. Les poules sont encore endormies ! Je nourris, je donne les médicaments à ceux qui en ont besoin. Je commence ensuite ma journée de travail, et entre 15 et 16h, les premiers bénévoles arrivent pour prendre le relais. Il faut nettoyer les abris, donner les repas du soir. Le soir, je donne les derniers médicaments et je mets tout le monde au lit ! » S’ajoutent les visites vétérinaires, les achats divers... De grosses journées !



DAISYFIELDS,
un sanctuaire pour animaux en bordure de Mouscron



De nombreux besoins médicaux

Daisyfields n'est pas un refuge comme les autres. Car les animaux qui y arrivent sont là pour rester.

En effet, les besoins en soins sont tels qu'une adoption par des particuliers est inenvisageable. *« Il faut bien connaître ce genre d'animaux, car ils ne sont malheureusement pas « faits » pour vivre longtemps, et ils ont dès lors beaucoup de problèmes de santé. »*

Chaque espèce animale a besoin d'un vétérinaire spécifique. Les besoins ne sont en effet pas les mêmes, que ce soit pour un dindon ou un mouton rescapé de l'élevage. Evelien apprend au quotidien, sur le tas. *« J'apprends beaucoup des vétérinaires, mais ceux-ci apprennent aussi beaucoup de mon expérience ! »*

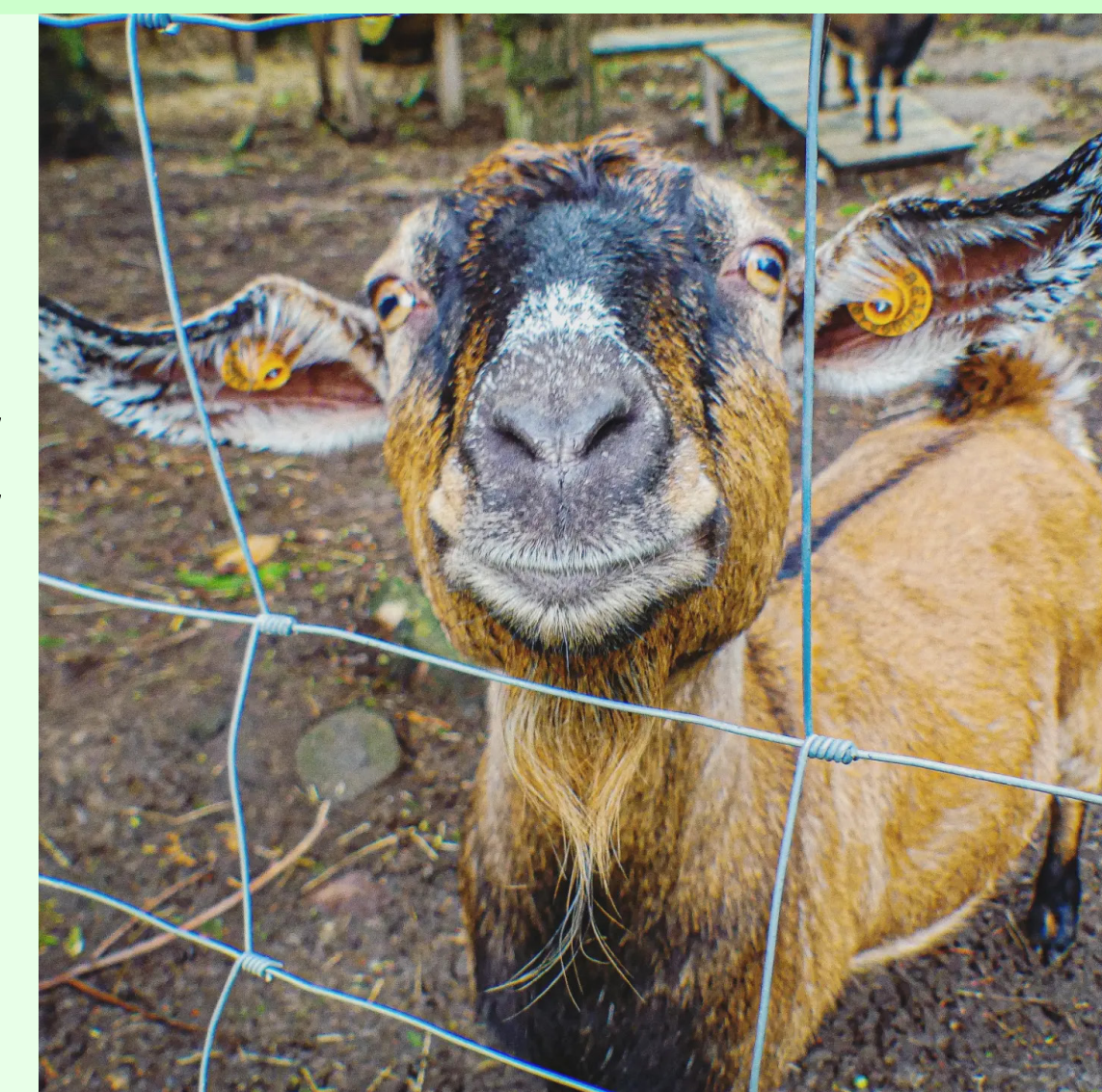
« On refuse des animaux chaque semaine »

Daisyfields, aujourd'hui, affiche complet, comme de nombreux autres centres d'accueil, malheureusement. *« On refuse donc des animaux chaque semaine. Si des particuliers viennent « déposer » leur animal parce qu'ils n'en veulent plus, nous refusons. C'est leur responsabilité, pas la nôtre. Toutefois, quand on voit qu'il s'agit, par exemple, d'animaux échappés d'abattoir, nous allons tout mettre en œuvre pour leur trouver une place, dans un refuge partenaire. Nous avons des contacts en Wallonie, dans le Limbourg... »*

Sensibiliser et informer

L'un des rôles majeurs du sanctuaire est de sensibiliser et d'informer le grand public sur les pratiques en place dans l'industrie de la viande, du lait... *« Nous racontons les histoires de nos résidents, leur vécu. Nous sommes très honnêtes sur ce qui se passe dans cette industrie, mais sans mettre de pression sur quiconque. Tout le monde est le bienvenu ici, végétarien ou non. Mais l'industrie animale est l'une des plus polluantes au monde, et au-delà de diminuer la consommation de viande, il faut aussi changer le système qui veut que des éleveurs entassent et exploitent des milliers d'animaux. »*

Evelien donne ainsi des conférences et des lectures dans les écoles, mais aussi dans le monde politique et dans les événements spécialisés en bien-être animal.



DAISYFIELDS,
un sanctuaire pour animaux en bordure de Mouscron

Sponsoriser, aider, partager

Comment aider Daisyfields ? Le sanctuaire ne bénéficie d'aucun subside. Le grand public peut donc sponsoriser les animaux pour une petite somme (quelques euros par mois), faire un don ou participer aux portes ouvertes deux fois par an (Daisyfields n'est pas ouvert au grand public en dehors de ces événements). Enfin, il est possible de faire du bénévolat, ou encore de partager les nombreuses et très belles publications de Daisyfields sur les réseaux sociaux.

Aurélie V.

Suivez-les sur :

<https://daisyfieldsvzw.com/>

<https://www.facebook.com/Daisyfields.sanctuary>

https://www.instagram.com/daisyfields_sanctuary/

Dans la pratique :

Daisyfields VZW
Luingnestraat 187
8511 Aalbeke



DES NOUVELLES DU FRONT contre le lobby des pesticides !

L'association Pollinis se bat pour contrer les multinationales agrochimiques souvent complices avec certains représentants politiques qui vont défendre les intérêts économiques, empêcher le retrait de pesticides SDHI et prolonger des autorisations de centaines de pesticides en Europe, obtenir les autorisations de nouvelles substances aux effets inconnus, régulariser des nouveaux OGM). En France, la biodiversité s'effondre et le risque d'extinction d'espèces a augmenté de 99% entre 2000 et 2022, contre 38% dans le monde (cf. nouveau rapport du ministère français de la Transition écologique).

Mais les firmes agrochimiques défendent leurs seuls intérêts et tant pis pour les écosystèmes et les impacts à long terme sur l'environnement.

Il y a urgence pour les butineurs. Mais des recherches scientifiques, des enquêtes indépendantes sur les nouvelles générations de pesticides, des procès contre les mastodontes de l'agrochimie (qui n'hésitent pas à menacer ceux qui se dévouent corps et âme pour le Droit et la Justice, pour la survie des écosystèmes et notre santé) coûtent très cher.

Quelques exemples :

Cette année, POLLINIS a pu affronter Phyteis ⁽¹⁾, dans le cadre du procès « Justice pour le vivant » qui a condamné l'État français à réduire drastiquement l'usage des pesticides et à protéger les eaux souterraines contaminées...

POLLINIS se bat face à CROPLIFE ⁽²⁾ et à la multinationale BASF, dans le cadre du recours en justice mené contre la Commission européenne pour obtenir la suspension d'un pesticide SDHI ravageur des colonies d'abeilles et de l'ensemble de l'environnement.

Au Parlement européen, grâce aux informations de Pollinis, les députés ont pu bloquer l'introduction masquée, maquillée en solution «naturelles», de pesticides génétiques potentiellement dangereux pour les abeilles et le vivant en Europe !

La petite équipe de POLLINIS ne peut compter que sur le soutien des défenseurs des Droits et de la nature pour une liberté d'action totale, et une indépendance à toute épreuve. Mais pour préserver ces atouts et pour lui permettre de faire face aux avocats de l'agrochimie, cet aide, votre aide est indispensable.

⁽¹⁾ PHYTEIS : le lobby français des pesticides

⁽²⁾ CROPLIFE : le puissant lobby européen des pesticides

DES NOUVELLES DU FRONT
contre le lobby des pesticides !

Vote en commission au Parlement européen. Le 24 octobre, la commission Environnement a approuvé l'exclusion des pesticides ARNi de la définition des solutions de protection biologique, dans le cadre du vote sur le règlement sur l'utilisation durable des pesticides (SUR).
© European Union 2023 - Source : EP -

Quelques exemples :

Cette année, POLLINIS a pu affronter Phyteis⁽¹⁾, dans le cadre du procès « Justice pour le vivant » qui a condamné l'État français à réduire drastiquement l'usage des pesticides et à protéger les eaux souterraines contaminées...

POLLINIS se bat face à CROPLIFE⁽²⁾ et à la multinationale BASF, dans le cadre du recours en justice mené contre la Commission européenne pour obtenir la suspension d'un pesticide SDHI ravageur des colonies d'abeilles et de l'ensemble de l'environnement.

Au Parlement européen, grâce aux informations de Pollinis, les députés ont pu bloquer l'introduction masquée, maquillée en solution « naturelles », de pesticides génétiques potentiellement dangereux pour les abeilles et le vivant en Europe !

⁽¹⁾ PHYTEIS : le lobby français des pesticides

⁽²⁾ CROPLIFE : le lobby européen des pesticides

C'est un nouveau rapport inquiétant sur l'impact des pesticides SDHI sur notre santé...

Un groupe de travail mandaté par l'ANSES vient de confirmer des risques pour notre santé, et de reconnaître l'incapacité des procédures d'homologation à évaluer leurs effets toxiques sur le vivant.

Mais l'ANSES refuse d'en tirer les conséquences évidentes, et de stopper la diffusion de ces poisons dans notre environnement !

Ces nouveaux pesticides présentent des risques nouveaux, Pollinis demande donc de toute urgence une révision des procédures qui permettent d'en mesurer les impacts et les dangers, afin qu'elles soient exhaustives et adaptées à leur mode d'action nouveau et spécifique. Pour cela, le soutien d'un maximum de citoyens est indispensable : ajoutez votre voix à la mobilisation en signant notre pétition pour demander une révision de ces procédures, déjà signée par 70 000 personnes.

Enquête sur les essais en plein champ : alors même que les risques n'ont pas été évalués, des tests en plein champ ont été, et sont peut-être menés en ce moment, en France, par les géants de l'agrochimie. Ils ont été approuvés par les autorités sanitaires sans exiger de permis d'expérimentation, les affranchissant complètement de la procédure légale obligatoire. Ces produits aux risques inconnus ont donc été testés dans notre pays, peut-être proche de chez vous, dans l'opacité la plus totale. C'est inacceptable ! Pour exiger l'arrêt immédiat des tests et forcer les responsables politiques et institutionnels à rendre des comptes, notre équipe travaille sur une enquête inédite financée par les citoyens.

POLLINIS

STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

POLLINIS a pu mener une enquête inédite sur ces nouveaux pesticides génétiques à ARN interférent (ARNi) que les entreprises agrochimiques veulent faire autoriser discrètement en Europe^(*).

^(*) https://www.pollinis.org/enquete/pesticides-genetiques-arni/pollinisateurs-sacrifies/?utm_source=brevo&utm_campaign=23NGB%20ARNiEnquete%20chapitre%201&utm_medium=email

Textes et informations issus de différents courriers de Pollinis que vous pouvez mieux connaître en consultant son site : <https://www.pollinis.org/>

Prochain comité de rédaction : **le mercredi 17 janvier** à 18h
en visioconférence (intéressé-e ? Merci d'envoyer un mail à Sylvia pour
qu'elle puisse vous transmettre le lien « zoom » pour vous connecter).
Rentrée des articles le lundi 15 janvier au plus tard : contact@eco-vie.be

siège social : Rue de l'Oratoire, 34 - 7700 Mouscron - tél : +32 (0)56 33 72 13
<http://www.eco-vie.be> - N° entreprise : 0862.049.094 - BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

AGENDA

Janvier - Février

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

*Stretching Postural

Les lundis à Leers-Nord les 08-15-22-29/01 ; les 05-12-19/02 à
l'école communale de Leers-Nord (rue des Mésanges 22) de 18h15
à 19h15.

Les mercredis à Leers-Nord les 03-10-17-24-31/01 ; les 07-14-21 à
l'école communale de Leers-Nord (rue des Mésanges 22) de 12h30
à 13h30.

Les jeudis à Mouscron les 11-18-25/01 ; les 01-08-15-22-29/02 au
CRIE (135 rue de la Vellerie) de 18 à 19h.



Abonnement - adhésion : 20 euros (min.) ou un virement permanent : 1,75 €/mois (min.) au BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

AGENDA Activités d'autres associations **janvier à avril**

Cercle des Naturalistes de Belgique « Les Fichaux »

• **Dimanche 21 janvier 2024** – journée complète

Sortie thématique en Zeeland à la
recherche des oiseaux hivernants
Pas accessible PMR

Guide : Christophe Gruwier (gsm
0476/91.61.47)

Rendez-vous : parking piscine
les Dauphins, rue Père Damien à
Mouscron à 7h30

• **Samedi 21 janvier 2024** – jour- née complète

Sortie thématique à Uitkerke – à
la découverte de l'avifaune hiver-
nante de la région et des hiboux
des marais

Guide : Denis Devos (gsm
0475/29.27.28)

Accessible PMR

Rendez-vous : parking piscine
des Dauphins, rue Père Damien à
Mouscron à 10h00

• **Dimanche 24 mars 2024** – journée complète

Sortie thématique dans la val-
lée de l'Yser à la découverte des
oiseaux en migration de Lo à
Nieuwpoort

Pas accessible PMR

Guide : Christophe Gruwier (gsm
0476/91.61.47)

Rendez- vous : parking piscine
des Dauphins, rue Père Damien à
Mouscron à 8h00

• **Samedi 13 avril 2024** - journée complète

Gwenaëlle vous emmènera aux
marais d'Harchies pour une excur-
sion découverte !

Durée en fonction des observa-
tions et de la motivation. Pré-
voyez un pique-nique, une tenue
adaptée à la météo et des jumelles
si vous en avez

Pas accessible PMR

Guide : Gwenaëlle Vanden-
driessche (gsm 0494/47.54.72 –
vandendriesschegwenaëlle2009@
live.be)

Rendez-vous : soit parking piscine
des Dauphins, rue Père Damien
à Mouscron à 8h00, soit directe-
ment sur le parking du Crie à Har-
chies à 9h00

Lys-Nature : Cercle des Natu- ralistes de Belgique de Co- mines


• **Tous les premiers dimanches du mois**
visite guidée et gratuite à la Ré-
serve Naturelle Ornithologique de
Ploegsteert

• **Dimanche 14 Janvier en matinée**

Le site du Verdronken Weide : vi-
site pour découvrir (ou revisiter),
en matinée, ce bassin d'eau situé
aux portes d'Ypres, situé près de
l'étang de Zillebeke : un verger,
des sentiers et un plan d'eau avec
bon nombre d'oiseaux hivernants.
Essayons de comprendre ensemble
la configuration des lieux et la dy-
namique des espèces présentes. Fin

de la balade 12h
RV à 8 h 10, Place de l'église de
Wervicq-sud, France
ou à 8 h 50, sur place, au par-
king de l'étang de Zillebeke, au
bout du chemin près de la maison
blanche. Vijverhuis
Coordonnées GPS : 8450.84033N
2.904777E
Chiens non admis
christian.planckaert@orange.fr

Les activités, stages, camps et for- mations du CRIE de Mouscron

• **Formation animateur nature 2** 
ou comment ré-inventer vos
projets nature avec l'aide des
pratiques coopératives et du nu-
mérique ([https://criemouscron.be/
accelere/?OffreFormationlongue2](https://criemouscron.be/accelere/?OffreFormationlongue2))

Repair Café

• **Mouscron** : tous les 2^{es} jeudis
du mois de 17 à 20h à 2 l'Aut
Côté (rue Saint-Pierre 10)

• **Estaimpuis** : tous les 4^{es} mar-
dis du mois à partir de 17h à la
Maison de l'Environnement (rue
Albert 1er, 42 à Néchin)

• **Comines-Warneton** : tous les
3^{es} jeudis du mois de 18 à 20h au
café de la Maison du Peuple (Rue
Duribreu 52, 7783 Le Bizet)

Les spectacles de Picardeon (de nos amis & membres Jac- queline & Pierre)

18/01/24 à Antoing - 14/05/24 à
Mouscron
(plus d'infos, page 12)